

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE LES MOLIERES



Références

Commune	Les Molières
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	13 décembre 2021



TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 3
LA COMMUNE DES MOLIERES.....	p. 4
Histoire du site.....	p. 4
Topographie.....	p. 9
Morphologie urbaine.....	p. 10
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL.....	p. 12
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 12
1. Généralités.....	p. 12
2. La place de l’Eglise.....	p. 14
L’église Sainte-Marie-Madeleine.....	p. 14
Le presbytère.....	p. 15
Le pavillon dit de Sully.....	p. 17
3. Les remparts.....	p. 18
4. Les structures rurales	p. 19
Les maisons rurales.....	p. 19
Les cours communes.....	p. 21
5. Les maisons de bourg.....	p. 23
6. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 26
Grande ferme.....	p. 27
Ferme de Quincampoix.....	p. 29
Ferme d’Armenon.....	p. 31
Autre petites fermes du bourg.....	p. 33
II – Le patrimoine des XIXe et XXe siècles.....	p. 34
1. Généralités.....	p. 34
2. Les maisons rurales.....	p. 34
3. Les carrières.....	p. 35
4. Les maisons bourgeoises.....	p. 37
5. Le patrimoine public.....	p. 39
La mairie-école.....	p. 39
L’école de filles.....	p. 41
Le bâtiment du service des Eaux.....	p. 42
6. Une architecture contemporaine en milieu rural : le cas du site TDF.....	p. 43
CONCLUSION.....	p. 45
Statistiques de l’inventaire des Molières.....	p. 45
Intérêts de la commune.....	p. 45
Préconisations architecturales.....	p. 46
SOURCES.....	p. 47

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

En 2020-2021, le PNR a procédé à la réalisation de l'inventaire du patrimoine des Molières, en prenant pour base le diagnostic patrimonial du bureau d'études KARGO élaboré en 2009 dans le cadre de la future extension du territoire du Parc en 2011. La commune des Molières y fait son entrée en 2019.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver. Pour répondre à ces deux objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques¹ et qualitatives² du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec l'étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission par l'intermédiaire de la réalisation de six panneaux patrimoine, d'animations pédagogique avec les cinq classes de l'école élémentaire Anne Franck, ainsi qu'une balade vélo sur la thématique des fermes a permis de partager ce travail avec une partie des habitants. Sa communication à la municipalité en constitue une seconde restitution.

¹ La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

² La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

LA COMMUNE DES MOLIERES

Histoire du site

Le nom latin de la commune, écrit *Moleriae*, *Molleriae* ou encore *Molariae* dès le 11^e siècle, a été interprété de plusieurs façons par les historiens. L'abbé Lebeuf (18^e s.) le rapproche de *mollariae* qui désignerait de petits monticules à la surface du sol. Autre hypothèse, *Moleriae* désigne également les carrières de meule, nombreuses aux Molières³. La pierre de meule, dénommée plus tard et par extension la « meulière », y est exploitée très tôt. Marianne Mulon penche pour une étymologie plus liée aux terrains détremés appelés mouillères⁴. La diversité de ces significations illustre dans tous les cas des caractéristiques géologiques et paysagères des Molières, dont l'orthographe moderne est utilisée parfois avec deux L, dès 1620⁵. L'étymologie dérivée des carrières de meules reste la plus probable.

Le lieu-dit est mentionné dans les archives dès le 11^e siècle. En 1070, l'évêque de Paris Geoffroy de Boulogne donne à Guillaume, abbé de Saint-Florent de Saumur, l'église des Molières, de Gometz-la-Ville et de Gometz-le-Châtel. Une chapelle est mentionnée en 1142 et une église en 1186, date à laquelle l'abbaye des Vaux de Cernay possède également des terres aux Molières (cf charte de Maurice de Sully, 12^e siècle⁶). La paroisse est citée en 1352, rattachée au prieuré de Saint-Clair de Gometz⁷. Particularité locale rapprochant les Molières de communes comme Chevreuse et Rochefort-en-Yvelines, le bourg des Molières se dote de fortifications vraisemblablement au cours du 16^e siècle, suite aux ravages de la guerre de Cent Ans.

A l'époque moderne, la paroisse des Molières demeure divisée en de nombreux fiefs. Constitués de terres agricoles, ces fiefs ont pour centralité de grandes fermes à cour. Ils dépendent pour la plupart de la seigneurie des Molières dont l'hôtel seigneurial est établi sur la place de l'Eglise (Grande ferme). La seigneurie des Molières est rattachée au comté de Limours en 1601, dont le cardinal de Richelieu, Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, et la comtesse de Brionne seront, parmi d'autres, les illustres propriétaires⁸. Par ailleurs, les terres des Molières sont également possédées pour partie par des communautés religieuses plus ou moins proches : abbaye Saint-Florent de Saumur, abbaye des Vaux de Cernay, prieuré de Saint-Paul des Aulnaies à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, abbaye Notre-Dame du Val de Gif, prieuré de Longpont-sur-Orge⁹.

La Révolution entraîne peu de changement aux Molières, si ce n'est la vente comme bien national de quelques fermes et la progressive division foncière d'anciens domaines. Au 19^e siècle, la configuration de la commune ne change pas, le bourg se développe légèrement et les fermes se modernisent. Il faut attendre la seconde moitié du 19^e siècle pour que la commune se dynamise grâce à plusieurs facteurs.

³ LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. 3, Paris, 1883-1893, p. 411.

⁴ MULON Marianne, *Noms et lieux d'Ile-de-France*, Bonneton, 1997.

⁵ « Les Molières : à la découverte du village », brochure, p. 3.

⁶ LEBEUF Jean (abbé), *Op. cit.*

⁷ DAGNOT Jean-Pierre, « La seigneurie des Molières (1142-1564) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), décembre 2010.

⁸ DAGNOT Jean-Pierre, « Grande ferme des Molières (1623-2012) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2012-octobre 2015.

⁹ AMIS DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE DES MOLIERES, « Conférence Gatineau : Histoire de l'église », *Bulletin municipal des Molières*, n°140, novembre 2019, p. 6.

D'une part, la commune des Molières connaît quelques mutations due à la desserte ferroviaire de Limours et de Boullay-les-Troux (1867-1939). Depuis cette dernière, on descendait pour se rendre aux Vaux de Cernay ou faire une excursion aux Molières qui revête une dimension si ce n'est de villégiature (présence de quelques villas dans la commune), tout du moins touristique¹⁰ : de nombreux commerces et auberges sont attestés sur les cartes postales des années 1900.

Par ailleurs, la présence de nombreuses carrières de meulière (meules de moulin et pierre à bâtir) et de grès (pavés et pierre à bâtir) a influencé à la fois la morphologie urbaine et la sociologie des Molières. En 1844, on compte 19 carrières¹¹ : la quasi-totalité des habitants des Molières travaillent une partie de l'année dans les carrières, dont les matériaux étaient expédiés à la fin du 19^e siècle par la gare de Boullay, et l'été dans les champs comme ouvriers agricoles. L'activité économique des carrières connaît son paroxysme dans les années 1860-1870 et s'éteint progressivement durant la première moitié du 20^e siècle. Des crevasses témoignent aujourd'hui çà et là d'anciens sites d'extraction, le plus remarquable se trouvant dans le bois de la Cocquetière.

Les cultivateurs des Molières fournissent en fruits et légumes et volailles les marchés alentours, notamment celui de Limours, ainsi que les halles de Paris jusqu'au troisième quart du 20^e siècle, tandis que les céréales montent à la capitale et alimentent pendant longtemps les moulins de la vallée de Chevreuse et d'Arpajon¹².

Au début du 20^e siècle, peu de changement aux Molières si ce n'est quelques constructions ponctuelles de premiers pavillons dans le premier tiers de siècle, le long de la rue de Cernay menant à la gare de Boullay et à la sortie nord du village. Il faut attendre les années 1970 pour que de nouvelles zones pavillonnaires se constituent aux abords du bourg le long des axes de circulation, agrandissant son emprise, et que des constructions neuves viennent densifier le bourg par mitage. Dans les années 1980, suite à l'appel d'air provoqué par le lotissement à l'américaine de Chevry (rattaché à Gif-sur-Yvette en 1974), le développement de l'agglomération nouvelle des Ullis et la proximité du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la petite commune rurale des Molières fait une entrée discrète dans le phénomène périurbain.

¹⁰ « De la station descendant : du côté de Boullay-les-Troux, le ravin de Nervilliers ; du côté du village des Molières, le ravin de Maulecrotte, partant d'un cirque rocheux, tous deux d'une extrême sauvagerie, et dont la réunion forme le pittoresque vallon de Saint-Paul, tapissé de bois épais. Pour explorer ces ravins, il est bon de prendre un guide ; on en trouvera à l'auberge Denart, aux Molières ». Guides Joanne, 1908, cité dans LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900. Monographie de l'instituteur*, Les Molières, 2001, p. 4.

¹¹ « Les Molières : à la découverte du village », brochure, p. 7.

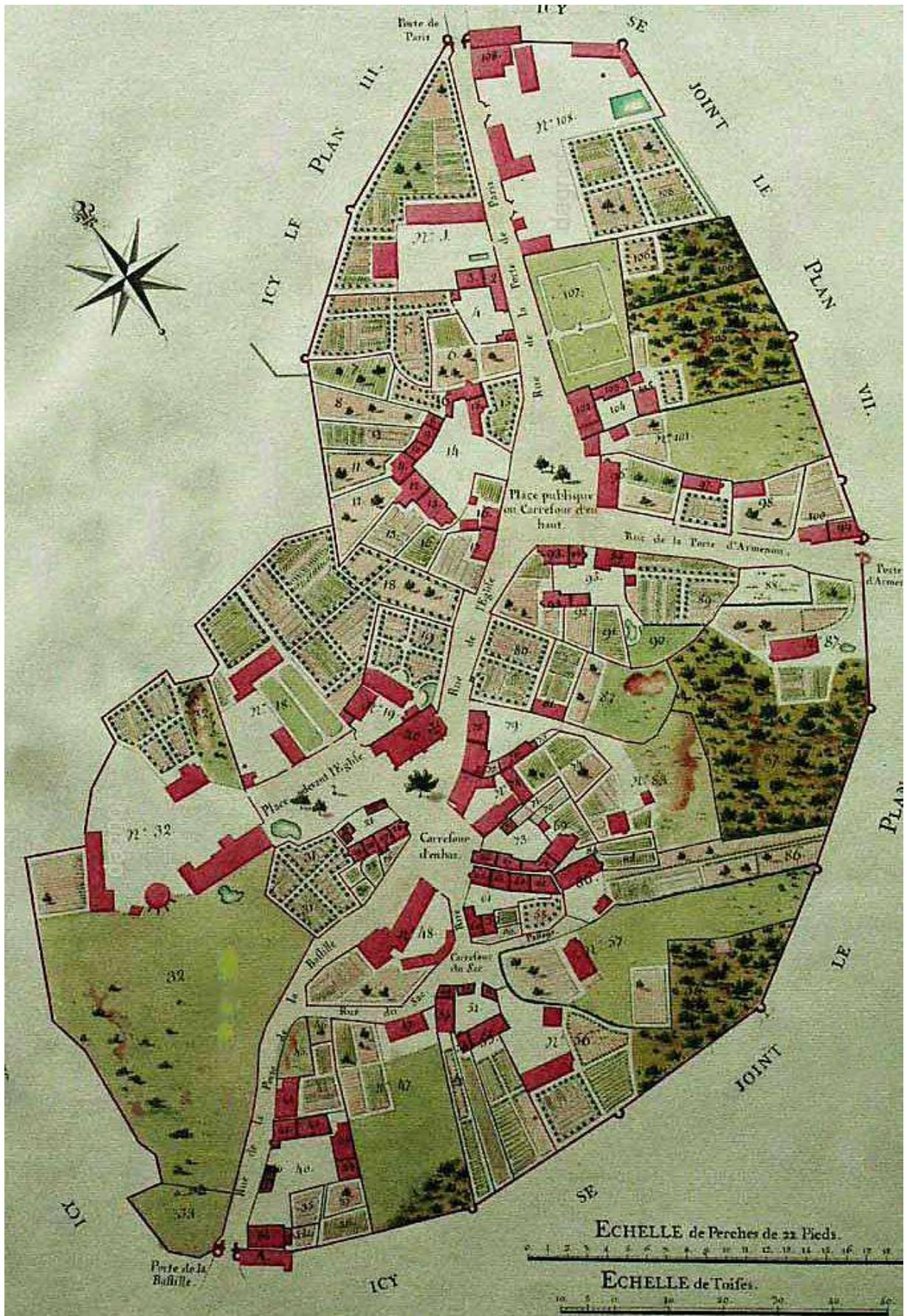
¹² LEROUT Auguste, *Monographie de la commune des Molières*, 1899, AD91 4T/13.



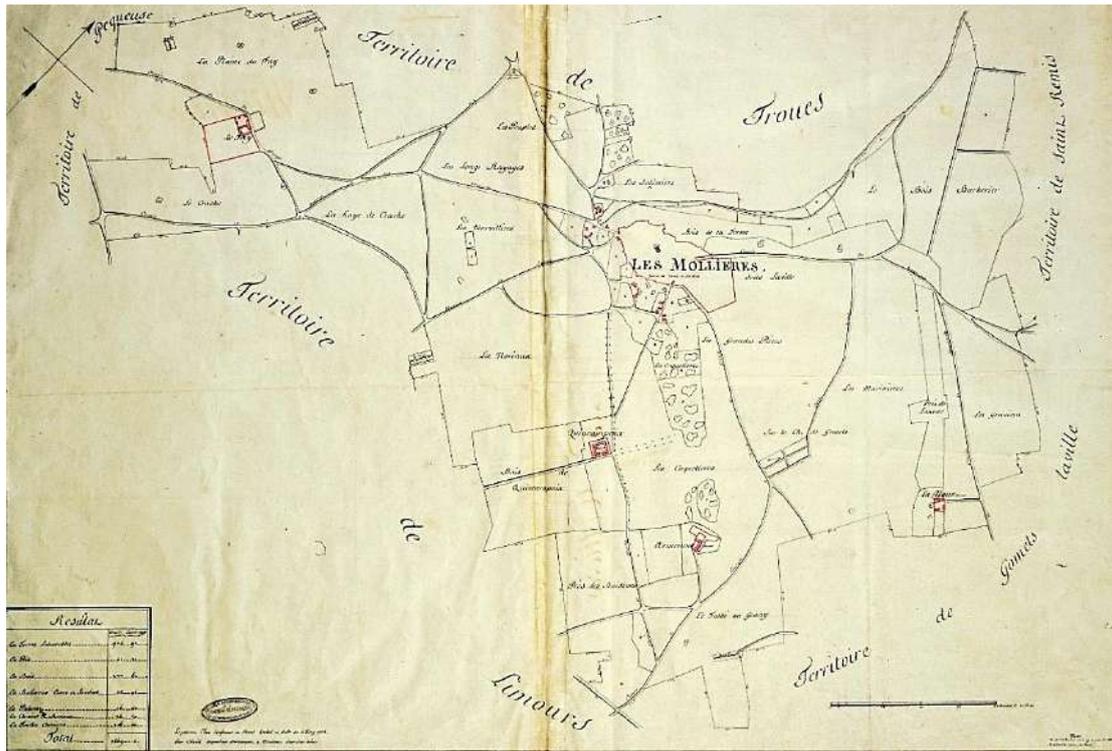
Carte de Cassini (extrait), 1744-1758 ©Géoportail



Carte des chasses du Roi (extrait), vers 1765 ©Gallica (BnF), feuille 11 « Arpajon »



Plan terrier du Domaine de Limours, 1772 ©AN 273 AP 151



Plan d'Intendance, 1783 ©AD91 C2/74

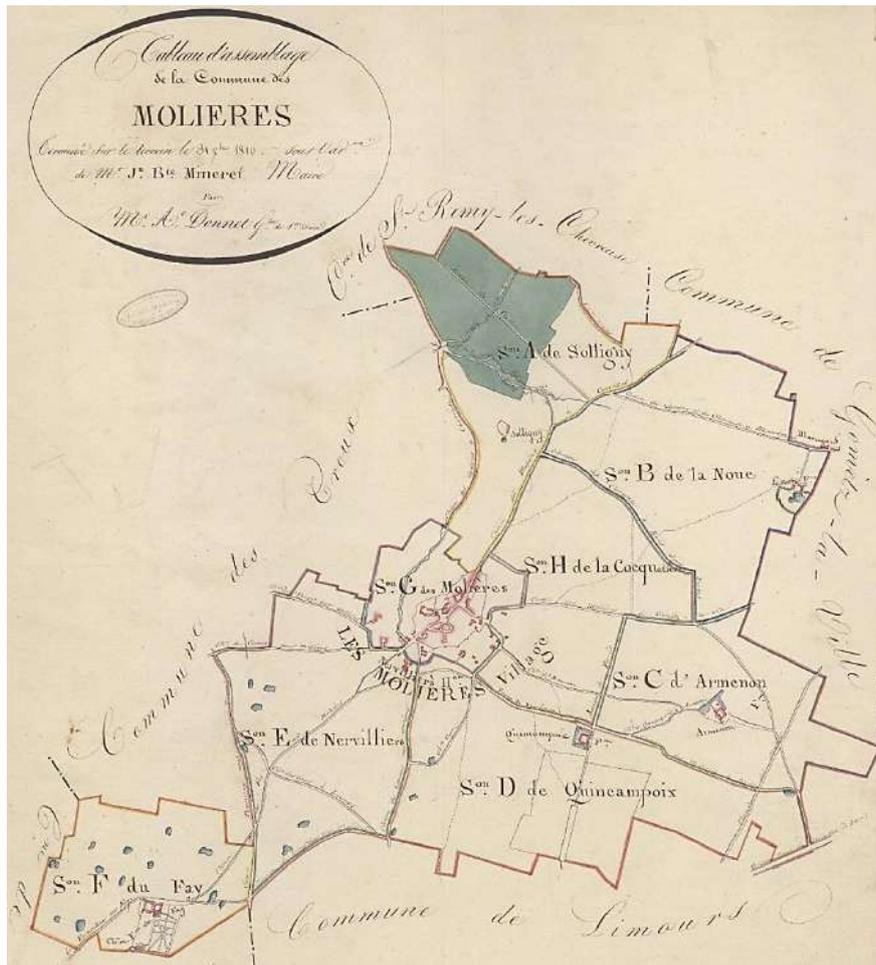


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, 1810 ©AD91 3P 115

éponyme depuis 1898¹³. Formant un vallon assez profond, il coule du sud vers le nord le long du chemin de la Vallée et se jette dans l'Yvette.

Les Molières présente donc un paysage ouvert de plateau agricole avec une frange boisée au nord et à l'ouest. Le contraste entre le village, planté et arboré, et les champs qui l'entourent est assez fort. Les jardins, les potagers et les cours font tout autant partie du patrimoine communal que les bâtiments, et de nombreuses essences indigènes traditionnelles persistent, telles que le charme, tilleul, noyer, poirier, pommier. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les champs étaient ponctués d'arbres fruitiers qui étaient à la fois des marqueurs de parcelles mais qui servaient aussi à fournir de l'ombre et de la boisson aux ouvriers agricoles. L'eau n'étant pas potable, et la région n'étant pas une région viticole, on produisait plutôt du cidre ou du poiré à destination des ouvriers.

Morphologie urbaine

Le bourg se situe au centre-ouest du territoire communal, sur le plateau, adossé coteau du Montabé. Il s'est développé autour deux noyaux formés d'un côté par la place de l'église, et de l'autre par le carrefour de deux routes d'importance locale : celle de Limours à Paris via Saint-Rémy-lès-Chevreuse (actuelle D838), et celle de Chartres à Dourdan via Rambouillet (actuelle D40). Le bourg des Molières est remarquable d'un point de vue morphologique par sa structure composée d'une succession de cours communes et de places s'ouvrant sur la Grande rue.

Son tissu bâti ancien comporte essentiellement des maisons rurales, maisons de bourg et fermes de taille moyenne, alignés aux rues la plupart du temps, ce qui confère à certaines de ses parties un caractère quasi urbain. Les murs ont également une grande importance en tant qu'élément de clôture mais aussi de délimitation et de structuration participant de la qualité des espaces urbains et paysagers de la commune.

Le parcellaire actuel et l'implantation des maisons gardent la trace des anciennes fortifications qui entouraient le bourg du 15^e au 18^e siècle. Par ailleurs, deux petits hameaux satellites existaient extra-muros, celui de la Butte et de Nervilliers, jusqu'à ce qu'ils intègrent le bourg avec l'extension pavillonnaire qui débute dans les années 1970-1980. Néanmoins, plusieurs écarts historiques demeurent : les fermes du Fay, de Quincampoix, d'Armenon et de la Noue.

¹³ AD91 2O 888.

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune des Molières possède un important patrimoine rural et agricole, témoin d'une vocation agricole qui perdure encore à l'heure actuelle, mais aussi plus urbain du fait de sa situation relative aux axes de communication passants. Cette dernière est aussi un facteur de transformations du bâti : relative densification au 19^e siècle, vague pavillonnaire des années 1970, cas de ravalements illustrant l'influence du modèle urbain sur l'architecture rurale, etc. La commune a néanmoins su préserver les volumétries et les toitures du bâti ancien du centre bourg, ainsi que l'architecture remarquable de ses grandes fermes isolées.

L'inventaire du patrimoine réalisé en 2020-2021 a permis de recenser 40 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un huitième du corpus étant considéré comme remarquable. Dans cet inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver.

Trois grandes typologies ressortent de l'inventaire des Molières, les maisons rurales et les maisons de bourg, qui ont parfois subi de nombreuses transformations, ainsi que les fermes. Les particularités à mentionner spécifiquement sont l'organisation du bourg en cours communes et la présence de grands corps de ferme isolés sur le plateau, à l'architecture remarquablement bien conservée.

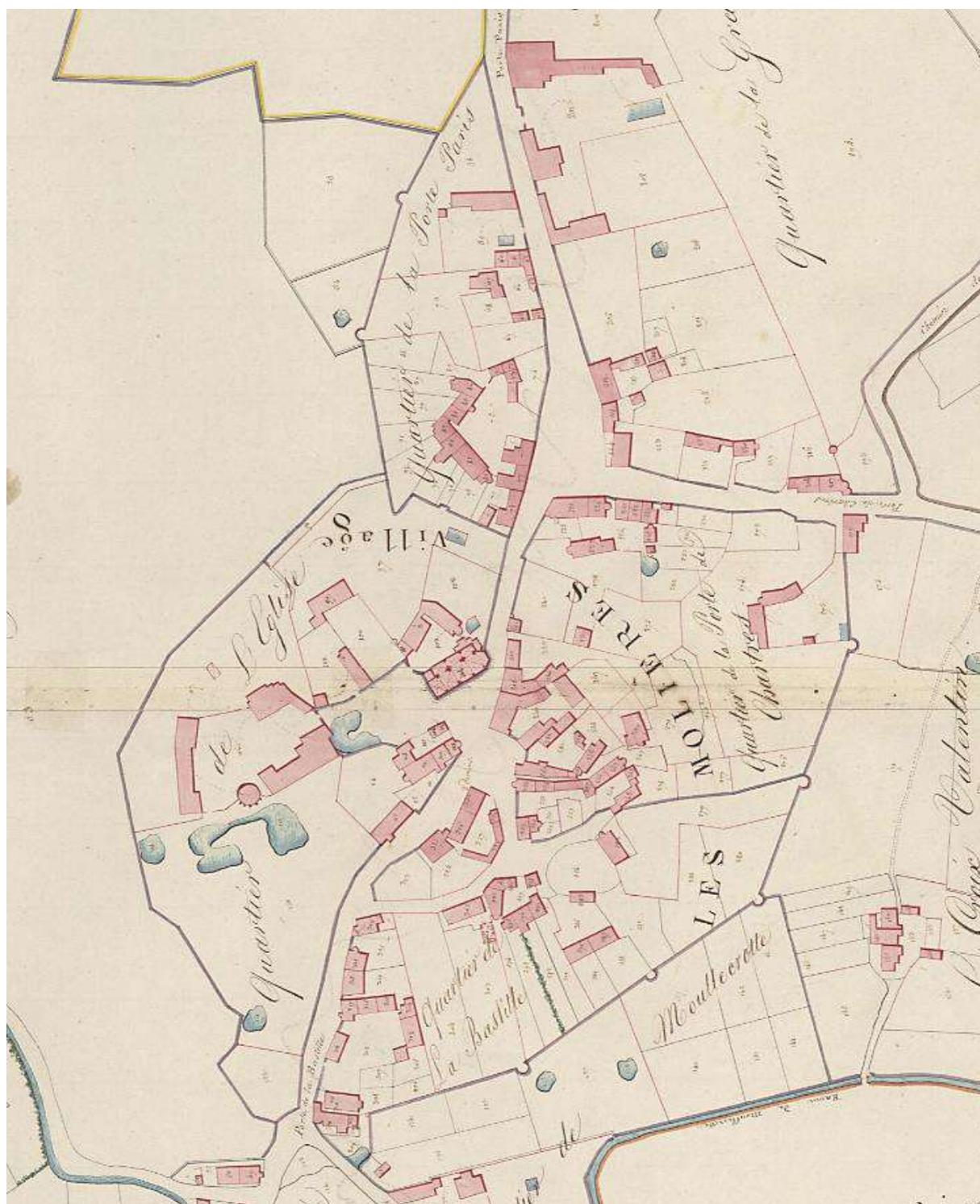
I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de la commune des Molières daté de 1810¹⁴. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19^e siècle, fixe un état des lieux du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. La conclusion que l'on peut tirer de son observation est la persistance de la quasi-totalité du tissu bâti ancien et de sa voirie. Le bourg, qui concentre historiquement la quasi-totalité du bâti de la commune, s'organise autour de l'intersection du « carrefour d'en haut », le long des rues de la Porte de Paris, de la Grande rue et de la rue de Gometz. Il n'a été que très récemment densifié et entouré de quartiers pavillonnaires au cours du dernier tiers du 20^e siècle. Le bourg, se caractérise aujourd'hui par un tissu peu dense mais assez régulier. Le parcellaire est de taille moyenne et le bâti se concentre en front de rue, alignées par leur mur-pignon ou leur mur-gouttereau, marquant une certaine continuité bâtie de constructions qui se révèlent mitoyennes autour de la place de la Mairie, et ailleurs s'organise parfois autour de cours. On compte aussi de nombreuses grandes fermes isolées sous l'Ancien Régime. Les constructions anciennes

¹⁴ AD91 3P 115.

présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts d'un enduit à pierre vue à la chaux, les toitures étant à deux pans en tuiles et très rarement dotées de lucarnes.



Section C (village) du cadastre napoléonien des Molières, 1810 ©AD91 3P 115

2. La place de l'Église

Dans le cœur historique et géographique du bourg, la place de l'église concentre autour d'elle un ensemble patrimonial remarquable.

L'église Sainte-Marie-Madeleine

Au 11^e siècle, des moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Florent de Saumur cherchent à s'implanter dans le diocèse de Paris. En 1070, l'évêque de Paris Geoffroy de Boulogne confie à leur abbé Guillaume plusieurs églises dont celles des Molières (chapelle Notre-Dame), de Gometz-la-Ville et de Gometz-le-Châtel. Ces donations sont confirmées dans les bulles papales de Calixte II et Urbain III en 1122 et 1186, créant à cette occasion la paroisse des Molières. Les moines de Saint-Florent de Saumur établissent plusieurs prieurés, parmi lesquels celui de Saint-Clair de Gometz-le-Châtel dont dépendait l'église Sainte-Marie-Madeleine (**fiche n°02**) des Molières vers 1150. Son existence est donc mentionnée en 1070 mais sa date de construction demeure inconnue. L'église primitive du 12^e-13^e siècle a été agrandie à plusieurs reprises. Dans le clocher ajouté au 16^e siècle, l'une des quatre cloches en bronze, Ysabel, datée de 1620 et offerte par Ysabel d'Escoubeau, épouse de Louis Hurault, comte de Limours, est aujourd'hui classée. Vers 1935, face au délabrement de l'édifice, l'abbé Vorage, curé des Molières, coordonne de lourds travaux : la façade en meulière apparente est rhabillée, un œil de bœuf est percé au-dessus du portail, sept autres vitraux modernes réalisés par Raphaël Lardeur sont installés, les voûtes et les boiseries intérieures sont rénovées¹⁵. L'église possède un plan basilical, c'est-à-dire dépourvu de transept. Elle se compose d'une nef principale flanquée d'un bas-côté nord. A l'intersection de la façade et du bas-côté se trouve le clocher 16^e de section carrée, dont les chaînes d'angle en blocs de grès sont apparentes. Le dernier niveau du clocher en pierres taillées de grès, couvert d'un toit en double-bâtière en tuiles plates et ardoise pour la flèche, est percé sur chaque mur de baies géminées en partie closes d'abat-sons. Le reste de l'église est bâti en moellons de meulière recouverts d'un enduit ciment, le mur sud étant percé de baies cintrées et renforcé de contreforts. Le chevet polygonal est quant à lui percé d'un triplet de baies cintrées. Au nord du chevet, un petit bâtiment accolé à l'église abrite la sacristie. La façade de l'édifice, autrefois entièrement en blocs de meulière apparents, est enduite d'un crépi et dotée d'un décor néoclassique simple, typique des années 1930 : deux pilastres et un entablement peints en pourpre encadrent un portail surmonté d'un œil de bœuf circulaire présentant un vitrail du Saint-Esprit. Une croix grecque en bas-relief en ciment couronne la façade en partie haute du pignon. A l'intérieur, la nef principale se compose de quatre travées voûtées sur croisées d'ogives, doublée au nord par un bas-côté dont les travées sont séparées par des arcs.

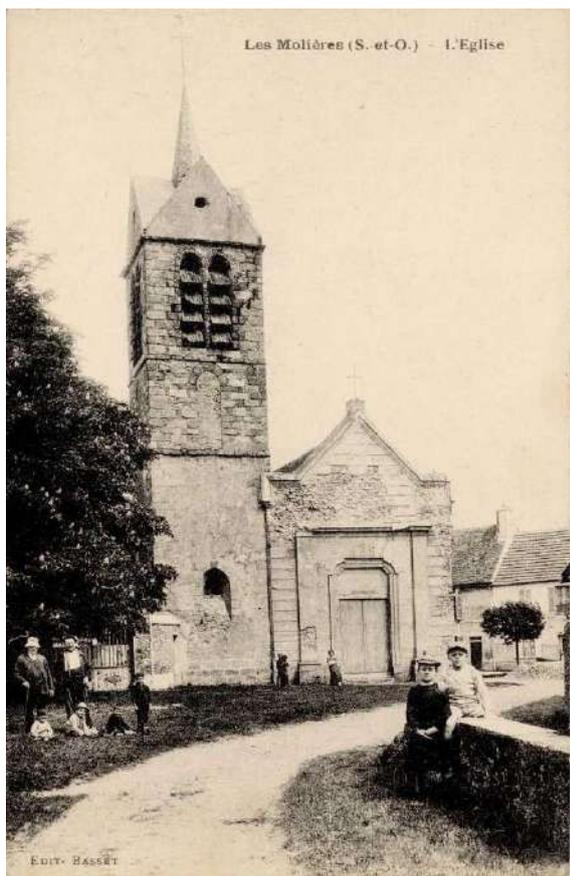
¹⁵ LEROUT Auguste, *Monographie de la commune des Molières*, 1899, AD91 4T/13.

« Les Molières : à la découverte du village », brochure, p. 8.

DE SAINT-LÉGER Diane, « Raphaël Lardeur et les vitraux des Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°116, janvier 2016, p. 14-15.

AD91 2O 889.

BERHAULT Stéphane, AEDIFICIO, Diagnostic architectural et technique de l'église Sainte-Marie-Madeleine aux Molières, 2017.



Façade de l'église au début 20^e siècle, avant transformations. Carte postale ©AD91 2Fi 115

Le presbytère

Situé derrière l'église, en retrait de la place au fond d'une cour enherbée où s'organisaient ses dépendances, se trouve l'ancien presbytère (**fiche n°33**). L'ensemble bâti figure au plan terrier de 1772¹⁶, tandis que le site a servi momentanément de salle de classe de 1794 à 1799¹⁷. Le presbytère se présente comme une maison rurale soignée. Couverte de tuiles plates, elle se distingue par une porte cintrée, des appuis en brique modernes et un enduit rocaillé typique de la fin du 19^e / début du 20^e siècle. Dans le prolongement de l'habitation, non visible depuis la cour, se trouvent deux autres bâtiments de plain-pied qui comportaient le bûcher et une petite étable, surmontés d'un grenier. En retour du presbytère, bordant la cour au nord, se trouve le bâtiment de l'écurie surmonté d'un grenier de stockage¹⁸. A l'arrière de la bâtisse, le jardin du presbytère autrefois enclos a été en partie transformé en parking.

¹⁶ AN 273 AP 151.

¹⁷ LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900. Monographie de l'instituteur*, Les Molières, 2001, p. 45.

¹⁸ AD91 20 889.



Le pavillon dit de Sully

A côté se dresse une belle maison de maître (**fiche n°03**) qui aurait été le pavillon de chasse du duc de Sully, ministre d'Henri IV, mais aucun document ne le prouve. L'actuelle maison a été reconstruite vers 1620¹⁹. La première description de cette demeure se trouve dans un acte notarié de 1674, lorsqu'elle est vendue par le curé des Molières, Louis Guérin, à François Petit, barbier des quatre premiers gentilhommes de la chambre du roi et porte manteau de la reine. C'est le fils de ce dernier qui fait construire le petit pavillon attenant à la maison au début du 18^e siècle. L'ensemble de la demeure et des dépendances n'a plus bougé dans son emprise depuis le 18^e siècle²⁰. En 1778, la propriété fait partie des biens de la comtesse de Brionne, dont elle se sépare en 1787, et entre dans les biens de la veuve de Guy Jean-Baptiste Target en 1825. La maison de maître est implantée entre cour et jardin, et se compose d'un corps principal et d'un pavillon latéral dont la toiture est mansardée, à égout retroussé, et légèrement plus élevée que celle de la maison. Elles sont percées de lucarnes cintrées typiques du 18^e siècle. La façade sud de l'édifice est composée de manière régulière et symétrique autour de l'axe central de l'entrée, à l'exception de l'extension constituée par le pavillon latéral. Dans ce dernier, il subsiste un escalier du 17^e siècle, en bois, à rampe sculptée. A l'ouest, accessible depuis la place par un portail et une porte piétonne, se trouvent les communs de la maison dont parlent les actes du 18^e siècle (remise, écurie, logement du jardinier, etc.).



©AD91 2Fi 115

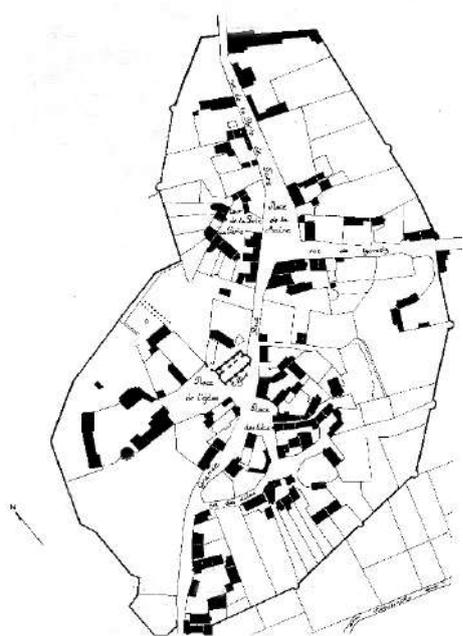
¹⁹ « Les Molières : à la découverte du village », brochure, p. 8.

DAGNOT Jean-Pierre, « La maison dite de Sully aux Molières », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2012-octobre 2015.

²⁰ Plan terrier du Domaine de Limours, 1772, AN 273 AP 151.

3. Les remparts

Grâce à la présence de carrières facilitant la disponibilité de la pierre en quantité, le bourg des Molières se dote de fortifications au cours du 16^e siècle. Une « muraille » est attestée dès 1586. La paroisse, dont seuls trois habitants sont dénombrés au sortir de la guerre de Cent Ans, au milieu du 15^e siècle, fait élever des remparts. A la manière des bourgs de Monthléry, Linas et Gometz-le-Châtel, il s'agit de protéger le village repeuplé des guerres de religion et des pillages. L'enceinte était flanquée de tourelles de guet et défendue par trois portes fortifiées encore en partie visibles au 18^e siècle, malgré un démantèlement progressif du système défensif pour les besoins en pierres de construction. La porte de la Bastille se trouvait dans le bas du village et conduisait à la paroisse des Trous ; la porte de Paris était placée à l'entrée nord du village, tandis que la porte d'Armenon, aussi dénommée porte de Chartres, était disposée à l'est sur la rue de Gometz-la-Ville²¹. Aujourd'hui, le tracé des murs d'enceinte perdure dans l'implantation des maisons et limites de parcelles. Quelques vestiges subsistent cependant : des portions de mur et deux tourelles, le reste ayant disparu au cours du 19^e siècle.



Centre du village en 1900 avec emplacement des anciens remparts, réalisation d'après plan ancien par D. Binet dans l'ouvrage Les Molières en 1900²².



Vestiges (murs et tourelle) des remparts, chemin des Ecoliers

²¹ DAGNOT Jean-Pierre, « Les fortifications aux Molières », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), août 2013.

LEROUT Auguste, *Monographie de la commune des Molières*, 1899, AD91 4T/13.

LA MEMOIRE AU VILLAGE, « Les remparts », *Bulletin municipal des Molières*, n°62, juin 1998, p. 30-31.

DE SAINT-LEGER Diane, « Les trois portes des Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°73, mai 2003, p. 18-19.

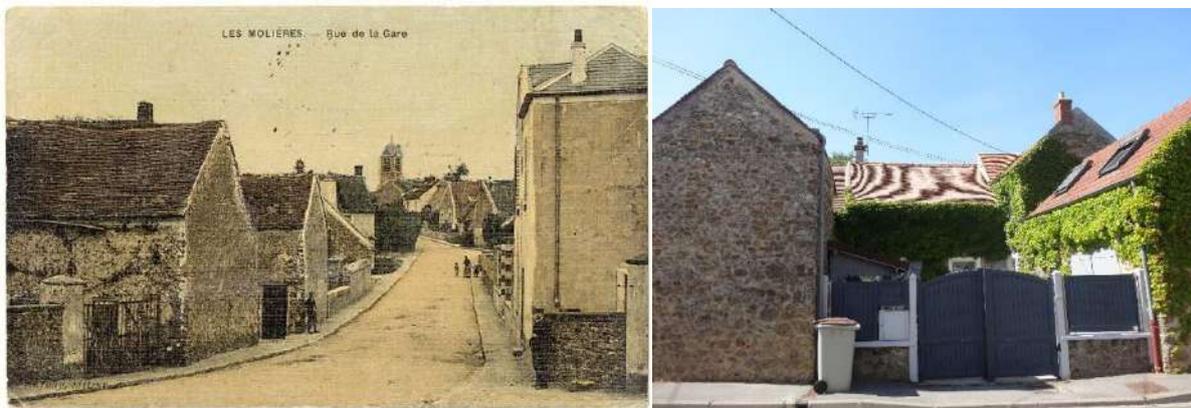
²² LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900. Monographie de l'instituteur*, Les Molières, 2001, p. 45.

4. Les structures rurales

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'une des typologies les plus courantes dans la commune est la maison rurale. Elle est généralement de plan allongé et d'implantation variée : perpendiculaire à la voirie, alignée sur rue ou parallèle en retrait. Construite avec un étage ou/et dotée d'un grenier de stockage, elle peut être accompagnée d'annexes agricoles plus modestes, parfois regroupées sous le même toit que l'habitation. Son architecture sobre, marquée par l'irrégularité de ses ouvertures, est rarement dotée d'un décor en façade. Les maisons rurales ont bien conservé leur volume d'origine, mais leurs caractéristiques architecturales sont souvent mises à mal. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de châssis mal proportionnés et la régularisation des ouvertures peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode non locale et peu salubre de « décroûter » les enduits pour faire apparaître la pierre, ou celle de recouvrir la maçonnerie d'un épais enduit lisse. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et villageoise des Molières.

Parmi les maisons rurales, on peut citer celles qui bordent la rue de Cernay, aux numéros 10 à 14 (**fiche n°40**). Il s'agit d'un ensemble de modules bâtis, certains ajoutés au 19^e siècle, réunissant habitations paysannes et annexes agricoles (grange, étable, etc.) autour de petites cours pavées. Globalement bien rénovés, ils ont gardé leurs volumes, mises à part certaines surélévations, et ont été reconvertis en espaces d'habitations avec clôture et portail afférents. Le gabarit de certaines ouvertures permet encore de comprendre l'usage passé de certains bâtiments.



©AD91 2Fi 115

Plus loin, la maison du 6 rue du Cernay (**fiche n°25**) est déjà présente sur le cadastre napoléonien de 1810 qui représente un four à pain disparu sur son pignon sud. Implantée à l'alignement à l'angle de la rue de Cernay et de la rue de la Vallée, bâtie en moellons de meulière couverte d'un enduit à pierre vue (couvrant côté cour), elle est coiffée d'une toiture en tuiles plates traditionnelles ponctuée de deux souches de cheminées en brique, et d'une lucarne rampante à engrangement. Construite de plain-pied surmontée d'un grenier, sa façade principale donne au nord côté jardin et est percée de façon irrégulière. A l'arrière de la parcelle, la maison est complétée de plusieurs annexes également intéressantes : simples appentis et petites bâtisses accolées.



En face, l'ensemble de petites maisons rurales mitoyennes alignées le long de la rue de la Vallée (**fiche n°39**) date également en grande partie du 18^e siècle. Bâties en moellons de meulière et couvertes de tuiles, elles ont néanmoins toutes été transformées au cours du temps : surélévation, nouveaux percements, nouveaux gabarits d'ouverture, enduit ciment, installation de clôtures hétéroclites, etc.



© AD91 2Fi 115

Du même acabit, nous citerons les maisons rurales organisées en bande autour d'une impasse formant une sorte de cour, dans l'ancien hameau des Buttes (**fiche n°42**). Elles sont de plain-pied avec un grenier de stockage (lucarnes passantes ou gerbières) ou parfois un étage et ont, elles aussi, subi des modifications. Il n'empêche que ces petits volumes bâtis imbriqués, modestes et irréguliers, typiques de l'architecture rurale, ont conservé leur morphologie pittoresque.



Les plus caractéristiques des maisons rurales ont souvent fait l'objet de modifications au 19^e siècle (régularisation d'ouverture, enduit rocaillé, etc.), comme par exemple celle du 3 cour de la Porte de Paris (**fiche n°05**). Bâtie présente en 1772 sur le plan du domaine de Limours²³, il s'agit d'une ancienne maison rurale faisant partie de cour dite des Miracles dont elle est le témoin le mieux conservé. Plusieurs éléments sont typiques de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle : l'enduit rocaillé, les appuis de fenêtre en brique et les garde-corps très fins en fonte, témoignant d'une évolution stylistique entre la maison rurale et la maison de bourg. Enfin, les ouvertures sont encadrées d'un enduit blanc, qui souligne les travées qui ont été régularisées. De la même façon, la maison rurale implantée dans le carrefour de la Bastille au niveau de l'ancienne porte éponyme, perpendiculairement à la Grande rue (**fiche n°37**) est une vieille maison rurale déjà présente sur le plan terrier de 1772²⁴, remaniée au tourant des 19^e et 20^e siècle, notamment pour accueillir temporairement un commerce²⁵. Revêtue d'un enduit rocaillé, elle présente en pignon une large fenêtre dotée d'un garde-corps ouvragé, et au comble une fenêtre cintrée dotée d'un arc et d'un appui en briques. Sa façade principale côté sud est accessible par une porte piétonne ménagée dans une clôture constituée d'un mur bahut en meulière et surmonté d'une grille. L'entrée est surmontée d'une marquise et une fenêtre visible est surmontée d'un arc cintré en briques, donnant un aspect coquet et bourgeois à cette maison dont les ouvertures au nord témoignent de l'ancien statut rural voire agricole de la construction.



3 cour de la Porte de Paris



31 Grande rue

Les cours communes

Aux Molières, on trouve beaucoup de maisons rurales regroupées en bandes ou formant des cours communes. Système d'organisation rural typique de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (pour petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un espace de travail (la cour essentiellement), des espaces dévolus à quelques animaux et des espaces de stockage. Au moins cinq cours communes figurent sur le cadastre de 1810, si ce n'est plus. Aujourd'hui, les bâtiments qui les constituent ont pour la plupart été très modifiés, ce qui complique la lisibilité de leurs anciennes fonctions (ex. cour de la porte de Paris, cour de la Bastille).

²³ AN 273 AP 151.

²⁴ *Idem*.

²⁵ Voir carte postale dans LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900*, p. 29.



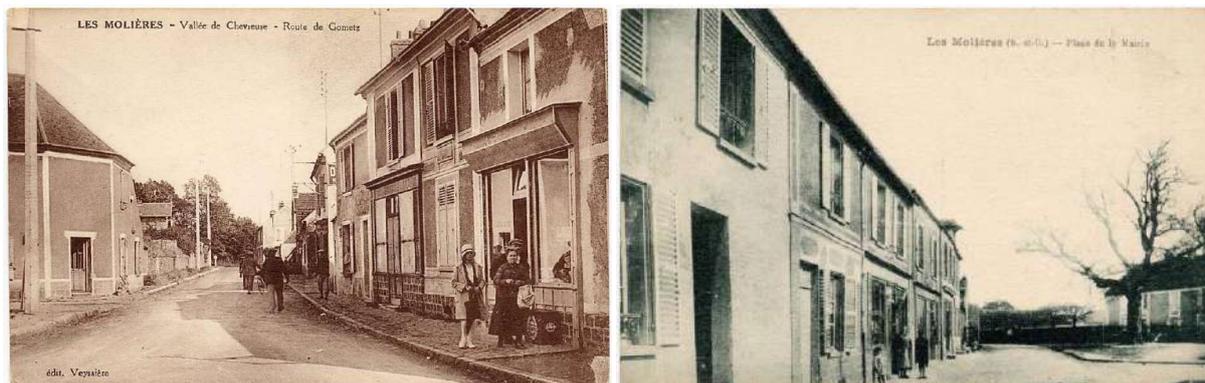
Localisation des anciennes cours communes aux Molières ©Géoportail

Parmi elles, citons la cour commune du 18-26 rue de Cernay (**fiche n°23**), bordée sur ses quatre côtés de bâtisses de plain-pied surmontées pour la plupart de combles servant à l'origine au stockage. Construites en moellons de meulière, elles ont globalement été toutes très transformées (nouveaux percements, modifications d'ouverture, enduit ciment, aménagement du comble, extension, etc.), mais certains usages sont encore lisibles. Le bâtiment de gauche en entrant accueillait vraisemblablement une étable ou une bergerie : des ouvertures basses évoquent d'anciennes baies d'aération. La maison rurale située à l'est de la cour a quant à elle bien conservé ses caractéristiques : de plain-pied avec un simple grenier doté d'une lucarne, elle se compose d'une porte d'entrée et deux fenêtres non symétriques correspondant aux deux pièces de l'habitation paysanne. Enfin, au sud de la cour, un bâtiment très transformé devait servir de grange ou d'étable.



5. Les maisons de bourg

Au cœur du village, les maisons d'habitations sont alignées et mitoyennes, constituant un front de bâti homogène du point de vue des gabarits et des hauteurs de façade. Le long des rues de Gometz et de la Grande rue, carrefour historique et passant des Molières, on trouve de nombreuses maisons de bourg à R+1 déjà présentes sur le plan terrier de 1772²⁶, souvent transformées au 19^e siècle avec l'ajout de décors et devantures commerciales, mais qui bien souvent ont été ravalées de façon peu respectueuses. Leur intérêt relève plus de leur morphologie et de leur caractère structurant d'un point de vue du paysage urbain. Deux maisons de bourg retiennent l'attention sur la place de la Mairie.



Maisons de bourg de la rue de Gometz à gauche, de la place de la Mairie à droite ©AD91 2Fi 115

La bâtisse du 13-14 place de la Mairie (**fiche n°10**) a vu sa façade sur rue remaniée et rhabillée par un décor typique d'une maison de bourg au début du 20^e siècle, daté d'entre 1900 et 1909 d'après les cartes postales. Implantée en front de rue et précédée d'un jardinet clôturé d'une grille, elle est bâtie en moellons de meulière couverts d'un crépi côté place. L'enduit à pierre-vue du pignon oriental laisse



apparaître une chaîne d'angle en grès taillés. Le pignon occidental présente quant à lui une chaîne d'angle en meulière taillée. La façade sur rue s'étend sur quatre travées irrégulières, celle de droite étant percée d'un passage charretier aux solives apparentes permettant d'accéder à la cour arrière (vocation maraîchère ou artisanale ?). Enfin, les ouvertures sont encadrées d'un enduit blanc, qui souligne les travées au niveau des alignements d'ouvertures.

²⁶ AN 273 AP 151.

On trouve également la maison du 7 place de la Mairie (**fiche n°11**) du 18^e siècle, mais dont le décor daterait plus probablement du troisième quart du 19^e siècle. Implantée en fronts de rue, elle s'élève sur un étage et s'étend sur deux travées soulignées par une modénature en plâtre. La porte d'entrée a été transformée en vitrine peu intégrée à l'architecture et à son décor, et le grenier a été aménagé et doté de deux lucarnes modernes. Le décor de plâtre est de style néoclassique et consiste en deux pilastres d'angle et un pilastre médian, des allèges en ressaut et des bandeaux et corniches moulurés. Les deux fenêtres de l'étage ont quant à elles conservé leurs garde-corps en fonte de la fin du 19^e siècle.

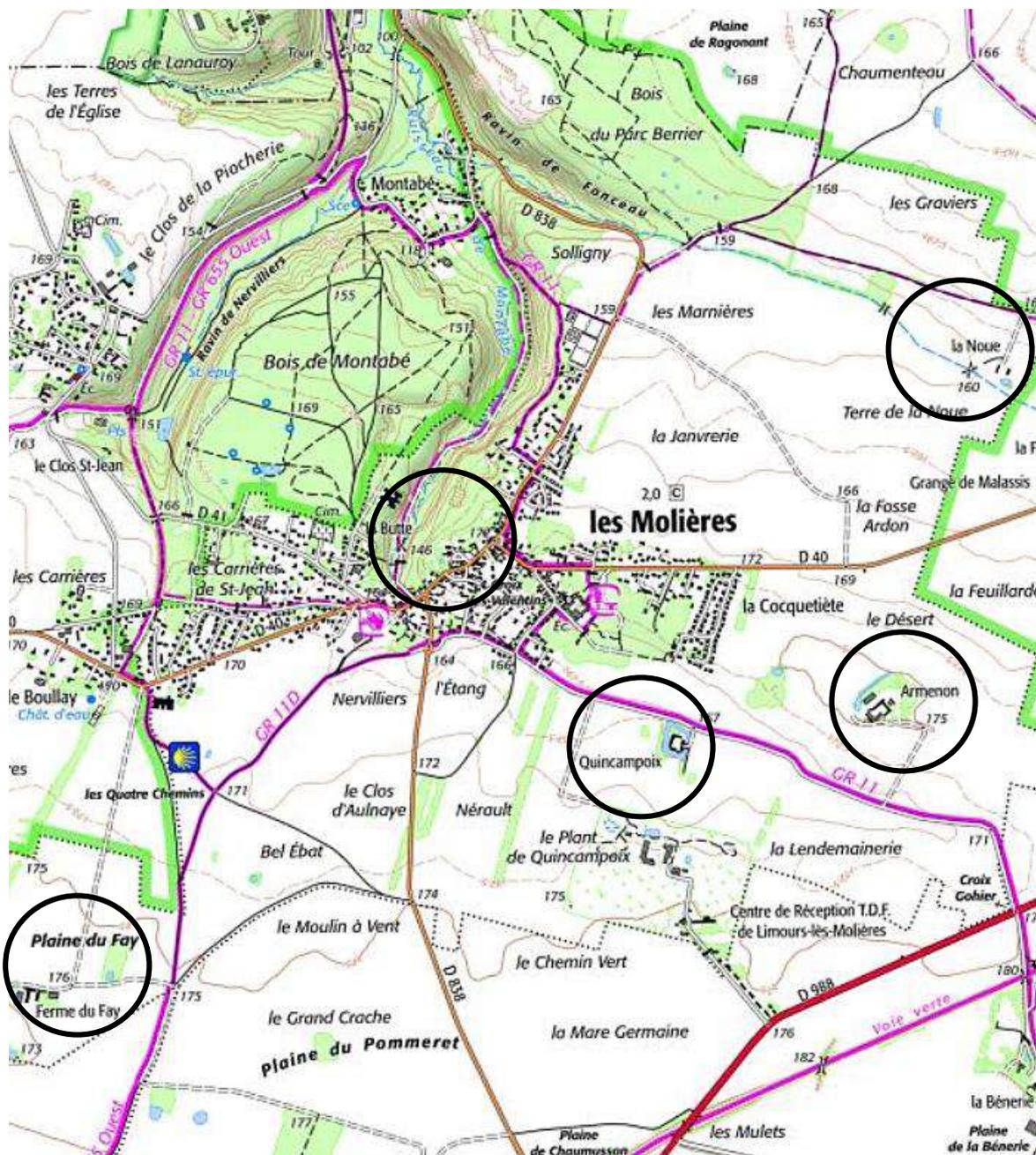


©AD91 2Fi 115



6. Le patrimoine agricole : les fermes

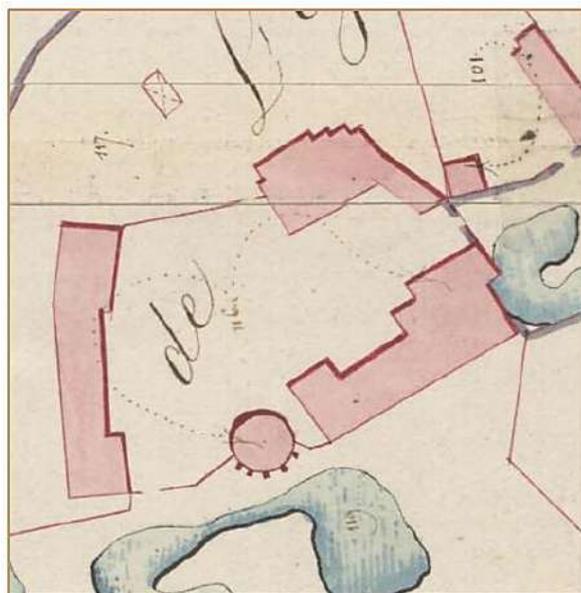
Autrefois, la paroisse des Molières se partageait en plusieurs fiefs et seigneuries, et comptaient cinq grandes fermes. Situées dans le bourg (Grande ferme) et à l'écart (Fay, Quincampoix, Armenon, la Noue), elles en constituaient les sièges. Composées d'un logis et de dépendances agricoles plus grandes que l'habitation, organisées autour d'une cour de plan carré ou rectangulaire, ces fermes d'Ancien Régime sont le patrimoine à la fois historique, architectural et paysager le plus remarquable des Molières. Toutes ont gardé leurs volumes et leurs caractéristiques architecturales qui permettent la lecture des anciens usages. Pour comprendre ces monuments agricoles, il est possible de consulter l'inventaire approfondi des fermes des Molières qui développe les données qui suivent. Nous nous attarderons ici sur les trois plus remarquables.



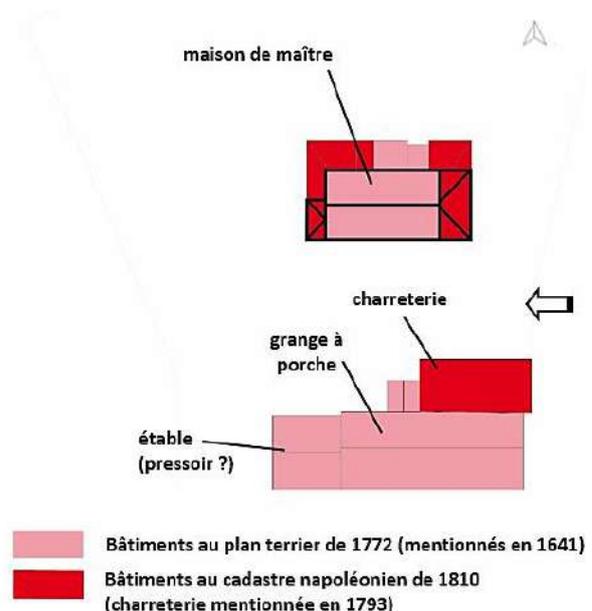
Carte identifiant les cinq fermes patrimoniales étudiées dans l'inventaire des fermes patrimoniales, PNR HVC

Grande ferme

La Grande ferme des Molières - dite aussi ferme du Roy - était le siège de la seigneurie des Molières (hôtel seigneurial mentionné au 14^e siècle). Elle dépend au 17^e et 18^e siècles du comté de Limours. Ce dernier est possédé par Richelieu, puis par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, vers 1626-1627. En 1641, un état des réparations mentionne le logis du fermier, le colombier, la grange, le petit logis, le pressoir et l'étable. En 1660, Gaston d'Orléans décède et le comté de Limours, dont fait partie la paroisse Les Molières, retourne à la couronne de France. A la Révolution, la ferme possédée par Louise Julie Constance de Rohan, veuve de Louis Charles de Lorraine et comtesse de Brionne, est vendue comme bien national. Un certain Jean Forsans, administrateur du district de Versailles, en devient le propriétaire²⁷. De la Grande Ferme, située au sud-ouest de la place de l'Eglise, il subsiste deux corps de bâtiments bordant une cour enherbée dont l'accès se fait par un portail depuis ladite place : le logis, la grange à porche et l'étable, mentionnés dès 1641 et figurant sur le plan terrier de 1772, et la charreterie mentionnée en 1793 et figurant sur le cadastre napoléonien de 1810. Le logis de la ferme se présente aujourd'hui comme une maison de notable à la façade relativement régulière et s'élevant sur trois niveaux. En face, au sud de la cour, se trouve une grange à porche, doublée côté cour d'une charreterie à structure bois. Le double pignon de cet ensemble bâti est visible depuis la place. Dans son prolongement, moins haut, un bâtiment de même époque et facture est connu comme le pressoir mais semble plutôt correspondre à une ancienne étable. La qualité morphologique des deux corps de bâtiments, leurs volumes, leurs toitures et l'imposant pignon de la grange confèrent à cette ancienne ferme seigneuriale une importance particulière dans l'ensemble patrimonial que concentre la place de l'Eglise. Ses murs en meulière enduits à pierre vue, ses plantes grimpantes et sa cour enherbée en partie pavée contribuent à son caractère pittoresque.



Cadastral napoléonien (1810)



Datation et usage des bâtiments

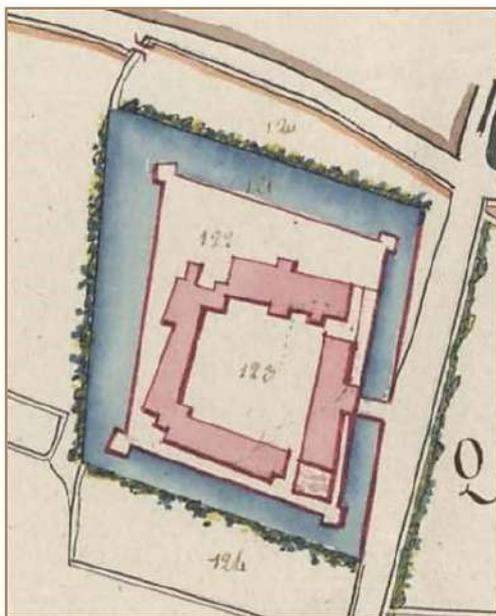
²⁷ DAGNOT Jean-Pierre, « Grande ferme des Molières (1623-2012) », dans Chroniques du Vieux Marcoussis (web), novembre 2012-octobre 2015.



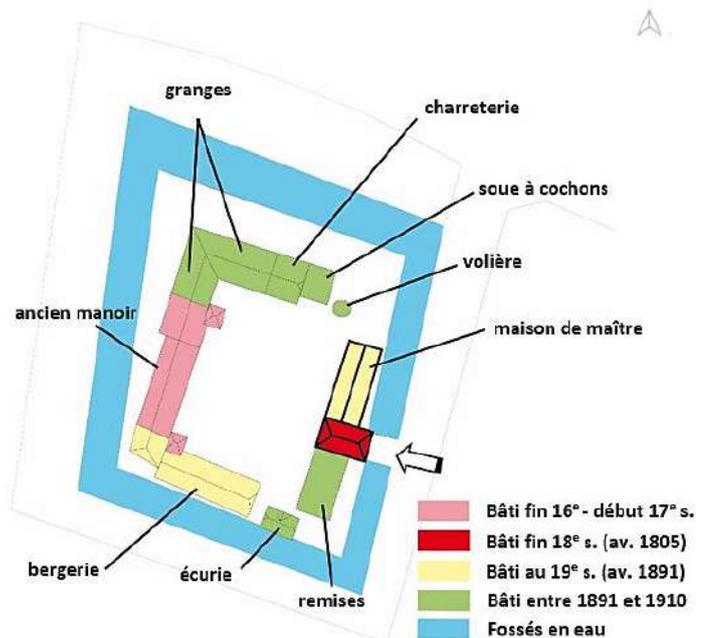
Grande ferme, 2020

Ferme de Quincampoix

Le nom de Quincampoix serait lié à la présence d'un moulin à vent qui existe sans doute dès 1282, date à laquelle ce toponyme est mentionné aux Molières²⁸. A la fin du 14^e siècle, il est mentionné comme fief, mais c'est en 1519 que l'on trouve la première trace de la ferme seigneuriale qui en constitue la centralité. Quincampoix relève d'abord de la châtellenie de Gometz-le-Châtel, puis du comté de Limours au 17^e siècle, puis des marquis de Breteuil et enfin de la famille du député Jean-Baptiste Target au 18^e siècle. L'aile ouest, qui pourrait être l'ancien manoir, date probablement de la fin du 16^e ou du début du 17^e siècle ; à cette époque, les seigneurs de Quincampoix y demeurent²⁹. Le reste du corps de ferme date du 19^e siècle et début 20^e siècle. L'exploitation en tant que ferme s'arrête en 1947 et l'ensemble est racheté en 2004 pour en faire un lieu d'expositions et de réception. Située sur le plateau agricole, bordée de fossés maçonnés en eau et protégée du regard par des arbres, la ferme de Quincampoix est accessible par une allée pavée bordée par un alignement d'arbres et par un porche d'entrée monumental situé dans le prolongement de la maison de maître. Ces deux bâtiments se démarquent par leur enduit couvrant blanc et leur modénature (corniche, bandeau, appuis moulurés). Au nord de la cour se trouve la charreterie remaniée, vitrée en partie basse surmontée d'un oculus. Elle est prolongée par deux granges perpendiculaires percées de portes charretière en bois. En retour, l'aile ouest est la partie la plus ancienne, marquée par des encadrements brique et grès. Ce logis primitif, entre-temps transformé en bâtiment agricole, est flanqué de deux pavillons en avant-corps abritant des escaliers. Au sud de la cour, l'ancienne bergerie et le bâtiment indépendant de l'écurie. Les dimensions du corps de ferme et sa situation au cœur d'un écrien d'eau et de végétation lui confèrent un caractère pittoresque fascinant. Son bon état de restauration en fait un ensemble remarquable du patrimoine de la commune, dont le pavillon d'entrée, la maison de maître et le manoir flanqué de tours d'escaliers font la spécificité.



Cadastral napoléonien (1810)



Datation et usage des bâtiments

²⁸ « Les Molières », *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Le Flohic, 2001, p. 548.

²⁹ DAGNOT Jean-Pierre, « Le fief de Quincampoix », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2010-2013.



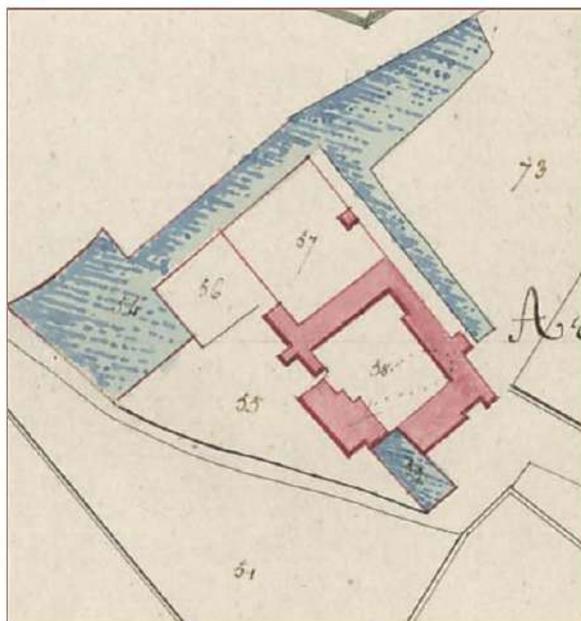
©AD91 2Fi 115



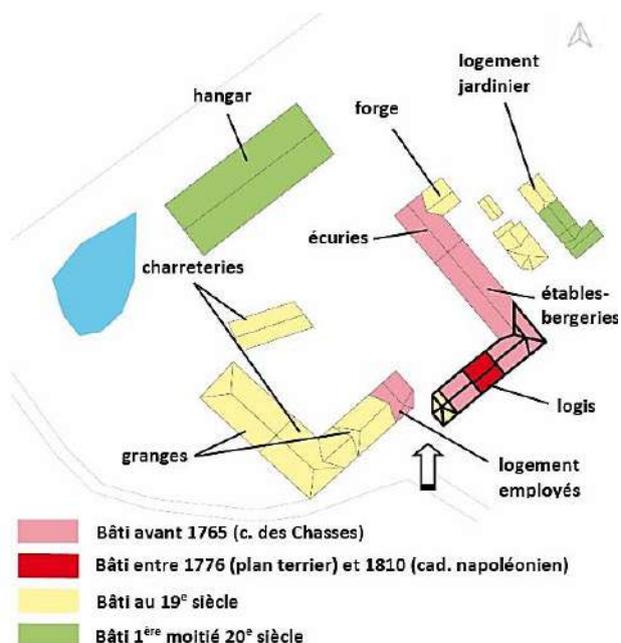
Ferme de Quincampoix, 2020

Ferme d'Armenon

Les hôtels d'Armenon le Grand et Armenon le Petit, correspondant à deux fiefs, sont mentionnés en 1388. Un ensemble constitué d'une maison, cour, jardin, et ferme entouré de fossés à poissons, est attesté en 1510, un manoir en 1576. Au début du 17^e siècle, les lieux sont restaurés par Anne de Goubert, sieur des Buissons. Le logis daterait de cette époque, bien qu'il fut remanié à plusieurs reprises. En 1722, la ferme entre par alliance dans la famille Target dont est issu le célèbre avocat et député. Les bâtiments qui entourent la cour secondaire à l'ouest sont de la première moitié du 19^e siècle. A la fin du 19^e siècle, l'élevage de moutons à viande et de volailles y est important. Au début du 20^e siècle, c'est Georges Léon Jullemier, maire des Molières, qui possède Armenon, tandis que l'actuelle famille propriétaire qui s'est spécialisée dans les céréales s'y établit en 1977. Le corps de ferme a été réhabilité depuis les années 2010 pour accueillir également gîtes, chambres d'hôtes, espaces de séminaire et de réception³⁰. Il est construit sur un plan irrégulier constitué de deux cours. Le portail d'entrée est flanqué de deux bâtiments. A l'est, le logis prend la forme d'un long manoir couvert d'un toit d'ardoise, d'épis de faitage, girouette et arêtières en zinc, et dont les différentes parties témoignent des étapes de sa construction. Côté champs, il est recouvert d'un enduit ciment à faux chainages d'angle et faux encadrements brique ; côté cour, la façade est en meulière apparente et rocaillée. L'aile nord était dévolue aux étables-bergeries réhabilitées en salles de réunion et studios à l'étage. A l'ouest du portail, les vestiges d'un bâtiment plus grand abritaient les logements des employés. Les autres bâtiments agricoles formant la cour occidentale présentent une harmonie de volumes et de toitures d'ardoise de granges et charreterie qui donnent sur les champs. Les dimensions du corps de ferme et sa situation isolée sur le point le plus haut du plateau de Limours lui confèrent un rôle de marqueur paysager du plateau de Limours. Son bon état de restauration en fait un ensemble remarquable du patrimoine de la commune, dont la maison de maître et les vastes granges réhabilitées font la spécificité.



Cadastral napoléonien (1810)



Datation et usage des bâtiments

³⁰ DAGNOT Jean-Pierre, « Le fief d'Armenon aux Molières (1388 à nos jours) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2013.



Ferme d'Armenon, 2009 et 2019

Autres petites fermes du bourg

Ces grands corps de ferme ne doivent pas faire oublier les plus petits qui sont disséminés dans le centre-bourg des Molières. On peut citer au 7 rue de la Porte de Paris la Petite ferme (**fiche n°8**) qui est attestée sur le plan terrier de 1772³¹. Elle dépend aux 17^e et 18^e siècles, comme la Grande ferme, du comté de Limours et était l'habitation du garde-chasse de la forêt du Roy voisine³². La ferme se présente en bloc-à-terre, c'est-à-dire regroupant différentes fonctions en une seule aile. Elle est implantée perpendiculairement à la rue, au nord d'une cour autrefois creusée d'une mare abreuvoir et accessible par un portail à auvent percé en retrait du haut mur de clôture. La ferme est divisée en deux parties que l'on distingue par un décroché de toiture : une partie habitation et éventuellement étable, côté rue, et une partie grange côté bois. A l'ouest, cette grange est percée d'une grande porte charretière entièrement vitrée et d'ouvertures plus récentes. A l'est, le corps de bâtiment s'élève sur une cave, un rez-de-chaussée et un comble doté de lucarnes capucines. L'ensemble a été particulièrement bien réhabilité.



³¹ AN 273 AP 151.

³² DE SAINT-LEGER Diane, « Les trois portes des Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°73, mai 2003, p. 18.

II – Le patrimoine des 19^e et 20^e siècles

1. Généralités

La Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire, si ce n'est une évolution du statut des propriétés, notamment des fermes qui s'agrandissent et s'adaptent au 19^e siècle aux nouvelles techniques agricoles. Le tissu urbain n'évolue que de manière insensible par de nouvelles constructions : de petites fermettes et des maisons rurales viennent étoffer ce tissu. Les bâtisses demeurent en moellons de meulière enduits à la chaux, avec l'apparition de l'emploi de la brique et de l'enduit rocaillé (incrusté de fragments de meulière) comme décor. Les toitures sont quant à elles toujours majoritairement en tuile, le plus souvent plates mais aussi mécaniques à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. La Révolution industrielle se manifeste aux Molières par l'apogée de l'exploitation des carrières de meulière et de grès. D'autre part, la construction de quelques villas, à partir de la fin du 19^e siècle, montre l'influence de l'arrivée du chemin de fer sur la sociologie et l'urbanisme des Molières. La fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècles sont aussi synonymes de constructions publiques pour la commune. Enfin, il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier par des formes pavillonnaires avec le phénomène de périurbanisation du village.

2. Les maisons rurales

Au 19^e siècle, de nouvelles maisons rurales sont construites, signe d'un accroissement du nombre de petits cultivateurs, maraîchers et ouvriers agricoles sur la commune. Toujours caractérisées par leur simplicité, elles sont parfois plus régulières dans leurs percements et commencent également à emprunter des éléments de décor aux maisons bourgeoises, en revêtant des enduits rocaillés, des murs de clôture en ferronnerie ou bien des portails pittoresques qui referment un jardin ou un verger. Il est important de préserver tous ces éléments pour l'appréciation de ces bâtisses et pour la qualité paysagère de la voirie. Citons trois maisons rurales de la seconde moitié du 19^e siècle, établies en dehors de l'enceinte du bourg historique.

Celle du 7 rue de Roussigny (**fiche n°15**) présente une implantation classique en fond de cour pavée, avec des annexes elles aussi orientées sur la cour. Après quelques modifications, les ouvertures ressortent aujourd'hui sur la maçonnerie par un encadrement enduit blanc. La maison du 6 rue de Limours (**fiche n°21**), implantée en retrait de la rue derrière une clôture accessible par la une porte piétonne, comporte quant à elle un style caractéristique de la toute fin du 19^e siècle. Sa façade est dotée d'un enduit rocaillé, une corniche moulurée en plâtre décorée de denticules peints en rouge et blanc, une marquise au-dessus de l'entrée, une modénature enduite et de linteaux avec clés et gouttes. Ces éléments de décor distinguent cette habitation d'une simple maison paysanne dont elle conserve néanmoins une façade asymétrique et une lucarne traversante au grenier.



7 rue de Roussigny



6 rue de Limours

3. Les carrières

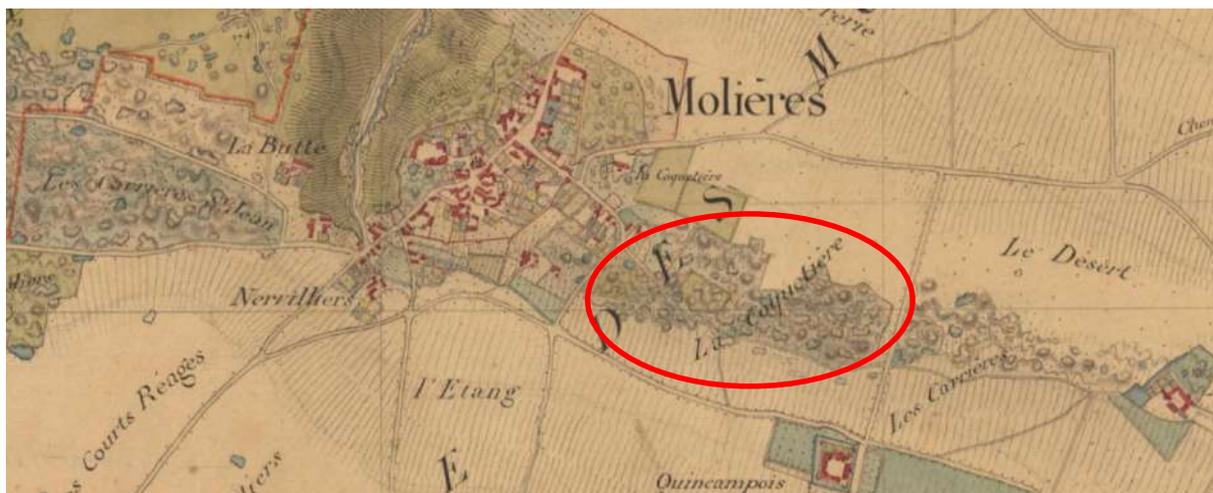
Au 19^e siècle, de nombreuses carrières de meulière (meules de moulin et pierre à bâtir) et de grès (pavés, trottoirs et pierre à bâtir) sont exploitées aux Molières (cf carte d'Etat-major)³³. Les trous présents dans le bois de la Cocquetière constituent les vestiges d'une des anciennes carrières de meules de la commune, certainement utilisées dans les nombreux moulins à eau de la région et au-delà. La racine latine du mot meule, *mola*, a d'ailleurs donné son nom aux moulins. De là découlerait le mot *moleriae* qui désigne les carrières de meules, d'où dérive le nom des Molières. Ce nom étant attesté dès le 11^e siècle, la production existerait dès cette époque. Entre 100 000 et 200 000 meules auraient été extraites en 700 ans d'exploitation, occupant la plupart des hommes du village. En 1834, le site est l'un des quatre centres principaux du nord de la France et produit 200 à 300 meules par an. On procède alors par excavation pour atteindre le banc de pierre sur lequel on trace un cercle du diamètre de la meule que l'on souhaite tailler à l'aide de marteaux pointus appelés « têtus ». Une fois extraite, la meule est finalisée sur place. Le façonnage de ces lourdes pierres, la poussière et les éclats produits en font un travail pénible et les ouvriers sont sujets à différentes maladies. Au 19^e siècle, le site est réputé pour la dureté de ses pierre silicieuses et pour ses meules « à l'anglaise » formées de plusieurs blocs assemblés par un cerclage³⁴. Mais la concurrence du site de la Ferté-sous-Jouarre entraîne l'arrêt de l'activité à la fin du siècle³⁵. Le socle de la croix des Valentins, constitué de deux meules, rappelle le souvenir de cette activité.

³³ AD91 8S 5.

³⁴ De petites meules d'un seul tenant ont par ailleurs été retrouvées dans la commune [enquête de Mémoire au Village].

³⁵ BELMONT Alain, *La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France, du Moyen-Age à la révolution industrielle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

PEZOT Jacques, « Les Molières et les meules de moulins », *Bulletin municipal des Molières*, n°81, juin 2006, p. 11-13.



Carte d'Etat-major (extrait), illustrant les sites de carrières aux Molières, 1818-1824 ©Géoportail.



Carrière du bois de la Cocquetière

4. Les maisons bourgeoises

Les typologies de villas et de maisons de notable correspondent à des habitations individuelles souvent secondaires, de moyennes (villas) à grandes dimensions (maisons de notable), implantées en retrait de la rue et en cœur de parcelle. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, elles se développent pour la plupart aux abords des villes comme Limours ou Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le long des axes menant aux nouvelles gares de chemin de fer, et correspondent à l'émergence d'une nouvelle classe sociale bourgeoise. Ce phénomène contribue dès lors à une morphologie urbaine plus aérée aux abords des bourgs. Ce sont également des demeures destinées à illustrer un nouveau statut social : elles se mettent en scène grâce à une architecture de distinction par un traitement de façade différent et des éléments de décors. Les Molières ont connu une expansion de faible importance par rapport à des villes comme Limours, mais certaines demeures font partie de ce courant de la villégiature en vallée de Chevreuse.

C'est le cas de la villa du 27 rue de Gometz (**fiche n°26**) construite vers 1910-1920. Implantée au cœur d'un jardin ceint de murs en meulière, elle est accessible par un portail en ferronnerie flanqués de murets découpés en demi-lune et de piliers en meulière. De plan en L, construite en moellons de meulière apparents et couverte de tuiles mécaniques losangées, sa façade principale forme un pignon avancé couvert d'une toiture à demi-croupe débordante sur aisseliers de bois (on retrouve la même chose sur le pignon secondaire), couronnée d'un épi de faîtage en terre cuite. Le niveau de cave est percé de deux soupiraux aux arcs cintrés en meulière taillée. Le rez-de-chaussée, marqué par un large larmier peint en blanc, est percé d'une fenêtre cintrée et d'une autre plus large en anse de panier. A l'étage, une triple baie inscrite sous un arc en anse de panier est au cœur de la composition de façade et du décor de la maison, mêlant modénature en brique (frises en redents, arcs, appuis de fenêtre, bases des aisseliers), éléments en bois (garde-corps) et en ferronnerie (impostes). L'ensemble de la villa présente un décor et une polychromie de matériaux intéressante et typique de cette époque : huisseries et menuiseries blanches contrastant sur la meulière orangée et la brique rouge, l'orange soutenu étant majoritaire avec les larges pans de toit inclinés en tuiles.



A l'allure de maison bourgeoise, la construction du 16 rue de Cernay (fin du 19^e siècle) accueillait sur la route de la gare de Boullay-les-Troux le « Café Goussard » (**fiche n°41**) dont la famille était propriétaire d'une carrière de grès en 1876 [AD91 8S 5]. La devanture a aujourd'hui disparu et la bâtisse est entièrement maison d'habitation. Desservie par un double portail charretier et piéton, la maison est implantée en retrait de la rue dont elle est séparée par une clôture. La façade est couronnée d'une corniche moulurée, les ouvertures sont encadrées d'un enduit blanc et possèdent des appuis en brique et des garde-corps en ferronnerie, tandis que la fenêtre du grenier en pignon possède un arc en brique.



© AD91 2Fi 115

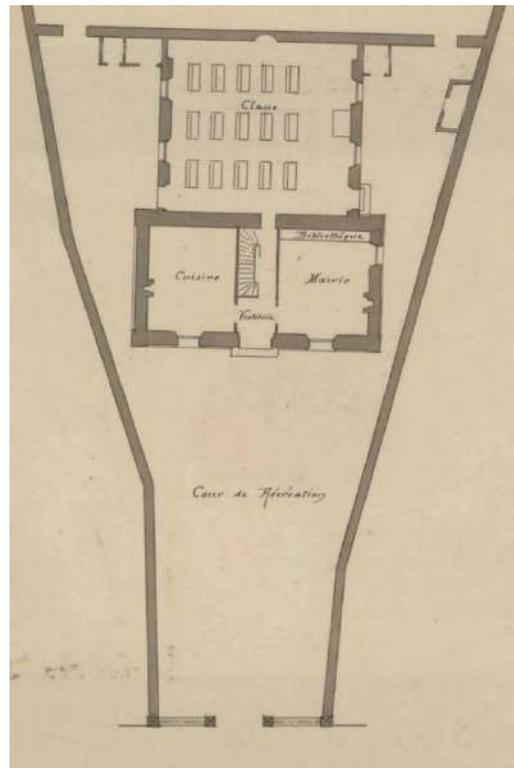


5. Le patrimoine public

A la fin du 19^e siècle, la Troisième République est celle de l'essor du pouvoir municipal et des premières infrastructures publiques. Il s'agit surtout d'aménagements liés à l'exercice de nouveaux droits et à l'approvisionnement en eau.

La mairie-école

La mairie-école est l'édifice symbole de la citoyenneté dans les territoires ruraux : c'est le lieu où elle se construit et où elle s'exerce. Entre 1840 et 1914, toutes les communes du Parc naturel se dotent de ce nouvel édifice public. Après une succession de « vicaires-instituteurs » attestés de 1599 à 1705 dans les registres d'état civil, les instituteurs qui se sont succédés au 18^e siècle et dans la première moitié du 19^e siècle étaient habitants de la commune et faisaient classe chez eux dans des locaux exigus et mal éclairés. L'ancien presbytère a d'ailleurs servi de salle de classe, tout comme l'épicerie du village³⁶. En 1856, Antoine Joseph Elie, cultivateur et membre du conseil municipal, vend à la commune une maison avec dépendances au « carrefour d'en haut ». Celles-ci sont rasées et on y établie une mairie-école (**fiche n°31**), construite par Baurienne en 1857, architecte de la Ville et du canton de Dourdan³⁷. La classe, mesurant 8m de côté par 8m et 4m de hauteur, éclairée par 6 fenêtres, pouvait recevoir 60 élèves des deux sexes³⁸. Mais depuis 1882, elle est devenue exclusivement école de garçons suite à la construction de l'école des filles, avec l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles suite aux lois Ferry. En 1925, on construit une autre école derrière la mairie, l'ancienne salle de classe devenant la salle du Conseil Municipal³⁹. La mairie-école des Molières présente un plan en T constitué d'une bâtisse à R+1 où se trouvent le logement de l'instituteur et la salle de mairie, et d'une salle de classe de plain-pied à l'arrière. Elle est construite en moellons de meulière recouverts d'un enduit rocaillé incrusté de fragments de meulière, et couverte d'un toit à croupes en tuiles mécaniques. Sa façade est composée de façon symétrique par trois travées et un axe central marqué par l'entrée. Les ouvertures du rez-de-chaussée sont couronnées d'entablements, à modillons au-dessus de la porte, tandis que l'ensemble des fenêtres est doté d'un encadrement enduit. A l'intérieur, de part et d'autre du vestibule d'entrée, se trouvaient à droite la salle de mairie dotée d'une bibliothèque, à gauche la cuisine de l'instituteur, et en face un accès privé vers la salle de classe par ailleurs accessible depuis la cour par les élèves. Les ouvertures de la partie école ont été modifiées par de nouveaux percements sur la façade nord et l'obstruction de l'entrée des élèves sur le mur oriental.



Monographie communale, AD91 4T/13

³⁶ LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900. Monographie de l'instituteur*, Les Molières, 2001, p. 45.

³⁷ AD91 20 887.

³⁸ LEROUT Auguste, *Monographie de la commune des Molières*, 1899, AD91 4T/13.

³⁹ PRUNETTA Pierre, « Autrefois... L'école aux Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°41, novembre 1990, pp. 31-32.



Carte postale de la mairie-école avant 1914, extraite de LA MEMOIRE AU VILLAGE, Les Molières en 1900, p. 23



L'école de filles

Inaugurée le 1er janvier 1882, l'école des filles est tout d'abord installée provisoirement dans un immeuble appartenant à M. Chéret, le maire de l'époque. Acquis par la commune en 1897, celui-ci est rasé puis reconstruit en véritable école par l'architecte parisien Muret. La mairie-école devient alors école de garçons. En 1931, elle devient l'« école du bas » depuis que garçons et filles y sont regroupés. Elle est surélevée en 1953⁴⁰ après avoir été agrandie d'une travée en rez-de-chaussée. Suite à la création de l'école maternelle Anne Frank, le site est vendu à l'association Les Tout Petits pour y aménager leur siège social et y établir un service de soins à domicile⁴¹. L'école se compose d'un pavillon abritant le logement de l'institutrice et, dans son prolongement, d'une salle de classe. Bâti en moellons de meulière couvert d'un enduit rocaillé, l'édifice présente un décor en brique qui souligne à la fois les volumes (chaines d'angle) et les ouvertures (arcs des portes et fenêtres). L'ajout d'une classe à l'étage lors d'une surélévation en briques modernes, percée de baies presque carrées, est venue troubler la perception des volumes notamment par la création d'une nouvelle toiture à croupes en ardoise venant englober celle du pavillon latéral.



Carte postale d'avant 1937 extraite de LA MEMOIRE AU VILLAGE, Les Molières en 1900, p. 28



⁴⁰ AD91 20 888.

LA MEMOIRE AU VILLAGE, « Exposition sur l'école », *Bulletin municipal des Molières*, n°57, juin 1996, p. 9-10.

⁴¹ BLANLUET J., « L'école de la rue de Cernay », *Bulletin municipal des Molières*, n°59, avril 1997, p. 7-8.

Le bâtiment du « Service des eaux »

Petit bâtiment de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone construit entre 1930 et 1932 sur le bord du chemin de la Vallée menant des Molières à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, au milieu des bois. Il s'agissait d'une usine de pompage et de stérilisation par l'ozone utilisant les procédés M.P. OTTO. On notera la présence d'une citerne et de deux puits filtrants⁴². Équipement lié à l'adduction et la distribution d'eau potable dans la commune des Molières⁴³, il est construit sur une dalle en béton surélevée et accessible par un perron. Le bâtiment est en béton armé et brique avec soubassement, un bandeau et faux chaînage



Photo ©Rapport du conseil des sages, janvier 2021

d'angle en modénature ciment, et armature avec un toit plat, typique de l'architecture des équipements publics des années 1930. Une plaque en céramique indique l'activité : « Cie des EAUX & de l'OZONE / Procédés M.P.OTTO – Paris / VILLE DES MOLIÈRES / SERVICE DES EAUX ».

6. Une architecture contemporaine en milieu rural : le cas du site TDF

La station du « Poste Parisien », créé en 1924 dans la capitale, fait construire un nouvel émetteur sur ce terrain des Molières en 1932, choisi pour son caractère culminant (plus haut point proche de Paris) et sa capacité à retransmettre les ondes au plus loin. Deux grands pylônes de 120m de haut sont installés et un bâtiment est construit. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est Radio Paris, aux mains allemandes, qu'émet le site des Molières jusqu'en 1944 où les Allemands le font sauter en battant retraite. Un centre d'écoute va être reconstruit au même emplacement. En 1945, toutes les radios sont nationalisées et la Radiodiffusion Française est créée dont le centre de réception est transféré aux Molières en 1948. Un bâtiment est construit en 1958 pour remplacer les baraquements temporaires. Ce centre a quatre grandes missions : la surveillance des fréquences, la mesure des champs, la retransmission et la stabilité des fréquences d'émission. La Radiodiffusion Française devient la Radio Télévision Française en 1959 qui deviendra elle-même Office en 1964. Le personnel habite en grande partie sur place, dans des pavillons alignés le long de l'allée d'accès. Suite à la privatisation des chaînes médias et à l'évolution des techniques de retransmission, le centre décline et ferme définitivement en 1995. Aujourd'hui, il subsiste sur ce site de 25 hectares (22 sur Les Molières et 3 sur Limours) l'ancien « centre de réception et de contrôle » et les logements du personnel. Le bâtiment principal accueil des ateliers d'artistes de 2013 à 2016 puis délaissé en 2018⁴⁴. A ce jour, la commune a entamé une démarche de rachat de la zone auprès de la CCPL. Situé au bout d'une allée bordée d'un double alignement d'arbres qui s'étend sur plus de 400 m, le centre de contrôle et de réception est un

⁴² Rapport du conseil des sages, janvier 2021.

⁴³ AD91 20 892.

⁴⁴ Recherches de Mémoire au village, Jacques Pezot.

J. Marandon, Historique du centre T.D.F. de Limours Les Molières avec les débuts de la T.S.F.

Note de conseil du PNR, mai 2017.

bâtiment typique de l'architecture publique des années 1950 : rationalité architecturale, organisation très fonctionnelle des espaces, structure en béton armé, générosité des volumes et des ouvertures. Mesurant 83 m de longueur, 11 à 23 m de largeur avec une emprise au sol d'environ 1150 m², l'ensemble du bâtiment est construit sur un vide sanitaire et s'organise selon un axe nord-sud (entrée, hall, grande salle et salles périphériques) et un axe est-ouest (deux ailes distribuées par un couloir central). Un pavillon surmonté d'une coupole est situé à l'extrémité de l'aile est, et constitue un signal fort dans le paysage. Les locaux sont dotés de verrières zénithales en pavés de verre qui procurent avec les larges ouvertures en façade un éclairage naturel important.



CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire des Molières

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<i>Pat. religieux</i>	<i>Pat. agricole</i>	<i>Pat. domestique</i>	<i>Pat. public</i>	<i>Urbanisme</i>	<i>Autres</i>	TOTAL
2 (5%)	7 (17,5%)	21 (52,5%)	4 (10%)	2 (5%)	3 (10%)	40 (100%)
Église 1 (2,5%) Presbytère 1 (2,5%)	Ferme 7 (17,5%)	Maison de notable 1 (2,5%) Villa 1 (2,5%) Maison rurale 14 (35%) Maison de bourg 5 (12,5%)	École 1 (2,5%) Mairie-école 1 (2,5%) TDF 1 (2,5%) Bâtiment du service des eaux 1 (2,5%)	Cour commune 2 (5%)	Auberge 1 (2,5%) Fortifications 1 (2,5%) Carrière de meules 1 (2,5%) Croix de chemin 1 (2,5%)	

DEGRÉS D'INTÉRÊT				
<i>Repéré</i>	<i>Intéressant</i>	<i>Remarquable</i>	<i>Exceptionnel</i>	TOTAL
10 (25%)	24 (60%)	6 (15%)	0 (0%)	40 (100%)

Intérêt de la commune

Le village des Molières possède une grande diversité patrimoniale : fermes, maisons rurales, cours communes, maisons de bourg, équipements publics, etc. Par leur nombre et leur qualité, les fermes sont un patrimoine historique et architectural très important pour la commune. Au-delà des édifices parmi les plus remarquables présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial des Molières se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, des murs, et la lisibilité des anciens usages, notamment des fermes, cours communes et maisons rurales, l'emboîtement des volumes et des toitures de tuiles plates, qui crée un paysage d'un grand intérêt.

A défaut d'une bonne conservation matérielle ou architecturale, tous ces éléments participent de la qualité patrimoniale de la commune et en préservent l'identité et le caractère rural. Le bourg en témoigne par la persistance d'une majorité de l'habitat ancien figurant sur le cadastre napoléonien de 1810. On notera que, parfois, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Des ravalements ont eu pour effet de dénaturer des constructions, notamment les maisons rurales. Si le tissu pavillonnaire marque aujourd'hui de sa forte présence les alentours immédiats du centre bourg, celui-ci a conservé sa ruralité, visible non seulement à travers les bâtiments mais aussi à travers les grandes parcelles de jardins dont il faut à tout prix limiter la redécoupe et le mitage.

Les tendances de modifications qui ont été remarquées sur la commune des Molières sont les suivantes : mise à nu des façades par grattage des enduits faisant apparaître de façon inappropriée la pierre de construction ou, au contraire, la pose d'enduit ciment ; les percements trop nombreux et dans des proportions inadaptées à la modestie des bâtiments ruraux ; la transformation des ouvertures existantes souvent reprises au ciment ; l'apparition de lucarnes moderne et la disparition des lucarnes anciennes ; disparition de la modénature et des enduits anciens ainsi que la pose de faux éléments de construction (linteaux bois, briquettes, etc.). On observe une périurbanisation des formes architecturales, des aménagements urbains et des modes de restauration du patrimoine auxquels il faut être vigilant : il convient d'informer et encourager l'emploi de méthodes traditionnelles sur le bâti traditionnel, notamment en ce qui concerne les enduits et les menuiseries.

Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il est bon de rappeler les principes relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique) ; la préservation des bâtiments secondaires ; le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture) ; la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière ; l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC ; la limitation du nombre de créations de lucarnes ; l'inspiration des formes et rythme des percements existants ; la conservation du pavage ancien des cours. D'un point de vue d'urbanisme, les alignements de façade sont à préserver, tout comme les espaces inconstructibles et indivisibles des cours communes et des fermes, afin de préserver l'identité du bourg et des hameaux. De plus, la reconversion des fermes en habitations doit être réalisée avec la plus grande attention (cf fiches conseil du PNR Construire un projet dans une ferme patrimoniale). D'un point de vue paysager, il s'agit de maintenir les murs, grilles et portails de clôture anciens, les emprises non bâties, champ et bois, les cours ainsi que des sentes, potagers et vergers encore existants, bandes enherbées, pieds de mur fleuris, hautes herbes et buissons, petites haies vives, rosiers et vignes grimpantes donnent également au village un aspect pittoresque, et de veiller à conserver les essences indigènes traditionnelles telles que le charme, tilleul, noyer, poirier (ex. alignement rue de Roussigny), pommier.

SOURCES

SOURCES ÉCRITES

Archives départementales de l'Essonne

Série 2O : Administration communale

- 2O 887 : Ecole, mairie
- 2O 888 : Ecole de filles
- 2O 889 : Église, presbytère
- 2O 890 : Cimetière
- 2O 891 : Bien communaux
- 2O 892 : Adduction et distribution d'eau potable

8S 5 : Carrières

62H 9 : Ferme de la Noue

133J : Ferme du Fay

L 797 : Ferme du Fay

Archives municipales des Molières

Bulletins municipaux :

- AMIS DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE DES MOLIERES, « Conférence Gatineau : Histoire de l'église », *Bulletin municipal des Molières*, n°140, novembre 2019.
- BLANLUET J., « L'école de la rue de Cernay », *Bulletin municipal des Molières*, n°59, avril 1997, p. 7-8.
- DE SAINT-LEGER Diane, « Les trois portes des Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°73, mai 2003, p. 18-19.
- DE SAINT-LEGER Diane, « Raphaël Lardeur et les vitraux des Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°116, janvier 2016, p. 14-15.
- LA MEMOIRE AU VILLAGE, « Exposition sur l'école », *Bulletin municipal des Molières*, n°57, juin 1996, p. 9-10.
- LA MEMOIRE AU VILLAGE, « Les remparts », *Bulletin municipal des Molières*, n°62, juin 1998, p. 30-31.
- LA MEMOIRE AU VILLAGE, « Exposition sur l'école », *Bulletin municipal des Molières*, n°57, juin 1996, p. 9-10.
- PEZOT Jacques, « Les Molières et les meules de moulins », *Bulletin municipal des Molières*, n°81, juin 2006, p. 11-13.

- PRUNETTA Pierre, « Autrefois... L'école aux Molières », *Bulletin municipal des Molières*, n°41, novembre 1990, pp. 31-32.
- PRUNETTA Pierre, « Chronique du village : Les carrières de pierres meulières », *Bulletin municipal des Molières*, n°38, novembre 1989, p. 37.
- BERRY J.L., « Les Molières... Hier... », *Bulletin municipal des Molières*, n°0, janvier 1977, p. 1.
- BERRY J.L., « Les Molières... Hier... », *Bulletin municipal des Molières*, n°3, février 1978, p. 17.
- BERRY J.L., « Les Molières... Hier... », *Bulletin municipal des Molières*, n°4, mai 1978, p. 9-10.
- BERRY J.L., « Les Molières... Hier... », *Bulletin municipal des Molières*, n°5, novembre 1978, p. 20-21.
- BERRY J.L., « La vie aux Molières en 1900 », *Bulletin municipal des Molières*, n°7, mai 1979, pp. 18-20.
- BERRY J.L., « La vie aux Molières dans les années 30 », *Bulletin municipal des Molières*, n°9, mars 1980, pp. 18-20.

BERHAULT Stéphane, AEDIFICIO, Diagnostic architectural et technique de l'église Sainte-Marie-Madeleine aux Molières, 2017.

Conseil des Sages, Rapport sur le bâtiment de la Compagnie des eaux, janvier 2021.

SOURCES NUMÉRIQUES

DAGNOT Jean-Pierre, « La seigneurie des Molières (1142-1564) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), décembre 2010.

DAGNOT Jean-Pierre, « L'abbaye Notre-Dame du Val de Gif », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2012-2013.

DAGNOT Jean-Pierre, « Le fief de Quincampoix », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2010-2013.

DAGNOT Jean-Pierre, « Les fiefs de Craches, Pommeret et Fay », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2013.

DAGNOT Jean-Pierre, « Les fortifications aux Molières », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), août 2013.

DAGNOT Jean-Pierre, « La maison dite de Sully aux Molières », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2012-octobre 2015.

DAGNOT Jean-Pierre, « Grande ferme des Molières (1623-2012) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2012-octobre 2015.

SOURCES CARTOGRAPHIQUES

Archives nationales

273 AP 151 : plan terrier du Domaine de Limours, 1772

Archives départementales de l'Essonne

1Fi 48 : Carte des Chasses du Roi et des environs d'Arpajon, gravée par Tardieu l'ainé et autres, vers 1765.

C2 74 : Plan d'intendance, 1783.

3P 115 : Cadastre napoléonien, 1810.

Géoportail

Carte de Cassini, 1744-1758.

Carte de l'Etat-Major, environs de Paris, 1818-1824.

Carte de l'Etat-Major, 1820-1866.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Archives départementales de l'Essonne

2Fi 115 : Cartes postales.

Fonds privés

Cartes postales.

BIBLIOGRAPHIE

BOYE Maurice-Pierre, *Le livre de mon village Les Molières 1904-1920*, Paris, A.G. Nizet, 1974.

KARGO, *Etat des lieux patrimonial des Molières*, 2009.

LA MEMOIRE AU VILLAGE, *Les Molières en 1900. Monographie de l'instituteur*, Les Molières, 2001.

LEROUT Auguste, *Monographie de la commune des Molières*, 1899, AD91 4T/13.

LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. 3, Paris, 1883-1893, pp. 411-413.

MULON Marianne, *Noms et lieux d'Ile-de-France*, Bonneton, 1997.

« Les Molières : à la découverte du village », brochure.

« Les Molières », *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Le Flohic, 2001, p. 547-549.



Maison rurale

Maisons rurales

Allée du Cimetière

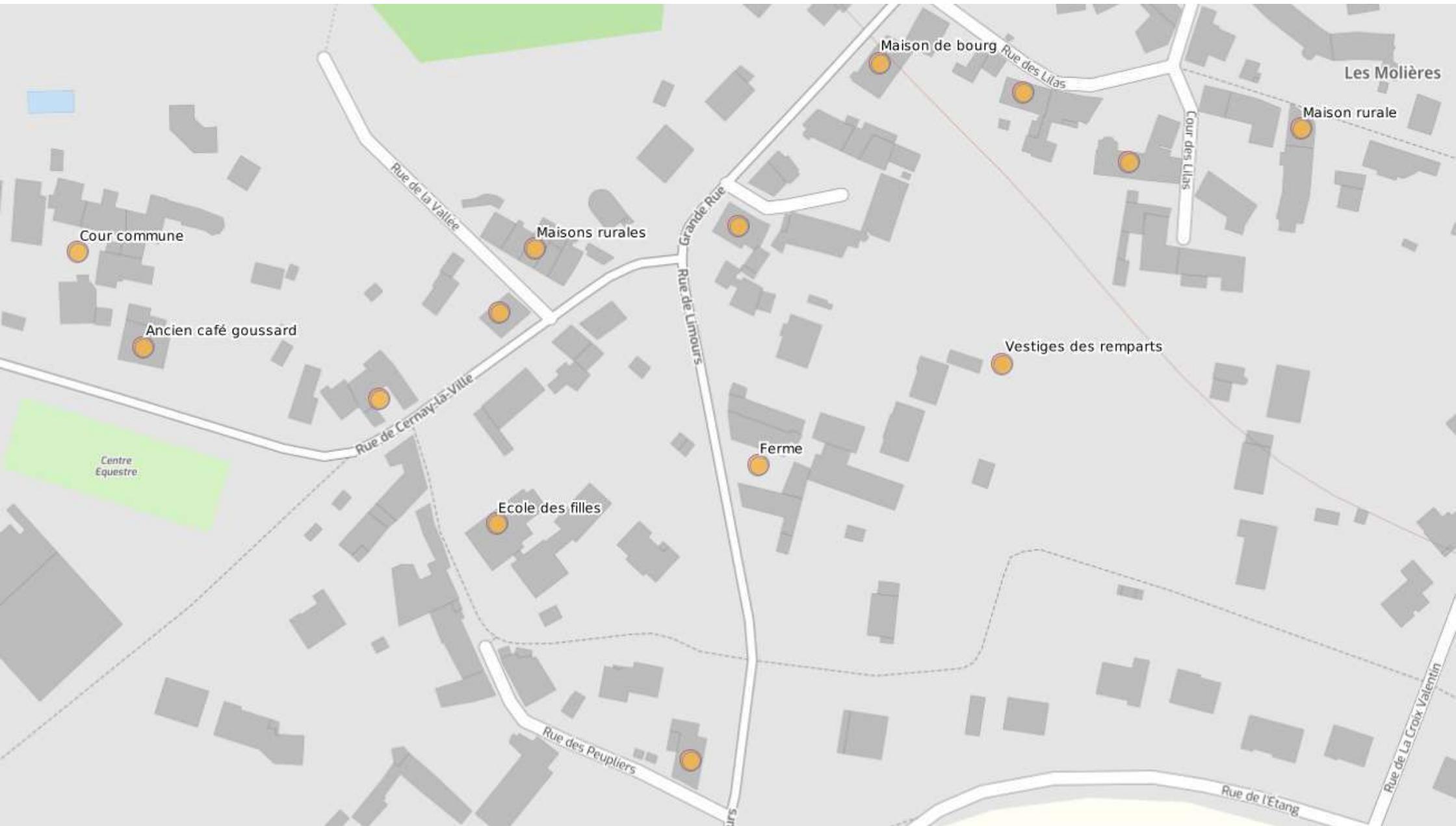
Rue des Bois

Rue de la Butte

Rue des Bois

Rue de Boullay-les-Troux

Rue de



Cour commune

Ancien café goussard

Centre Equestre

Ecole des filles

Maisons rurales

Ferme

Vestiges des remparts

Maison de bourg

Maison rurale

Les Molières

Rue de la Vallée

Rue de Cernay-la-Ville

Grande Rue
Rue de Limours

Rue des Lilas

Cour des Lilas

Rue des Peupliers

Rue de l'Etang

Rue de La Croix Valentin



Petite ferme

Cour commune

Maison rurale

Maison de bourg

Mairie-école

Maison de notable dit "pavillon sully"

Grande ferme

Presbytère

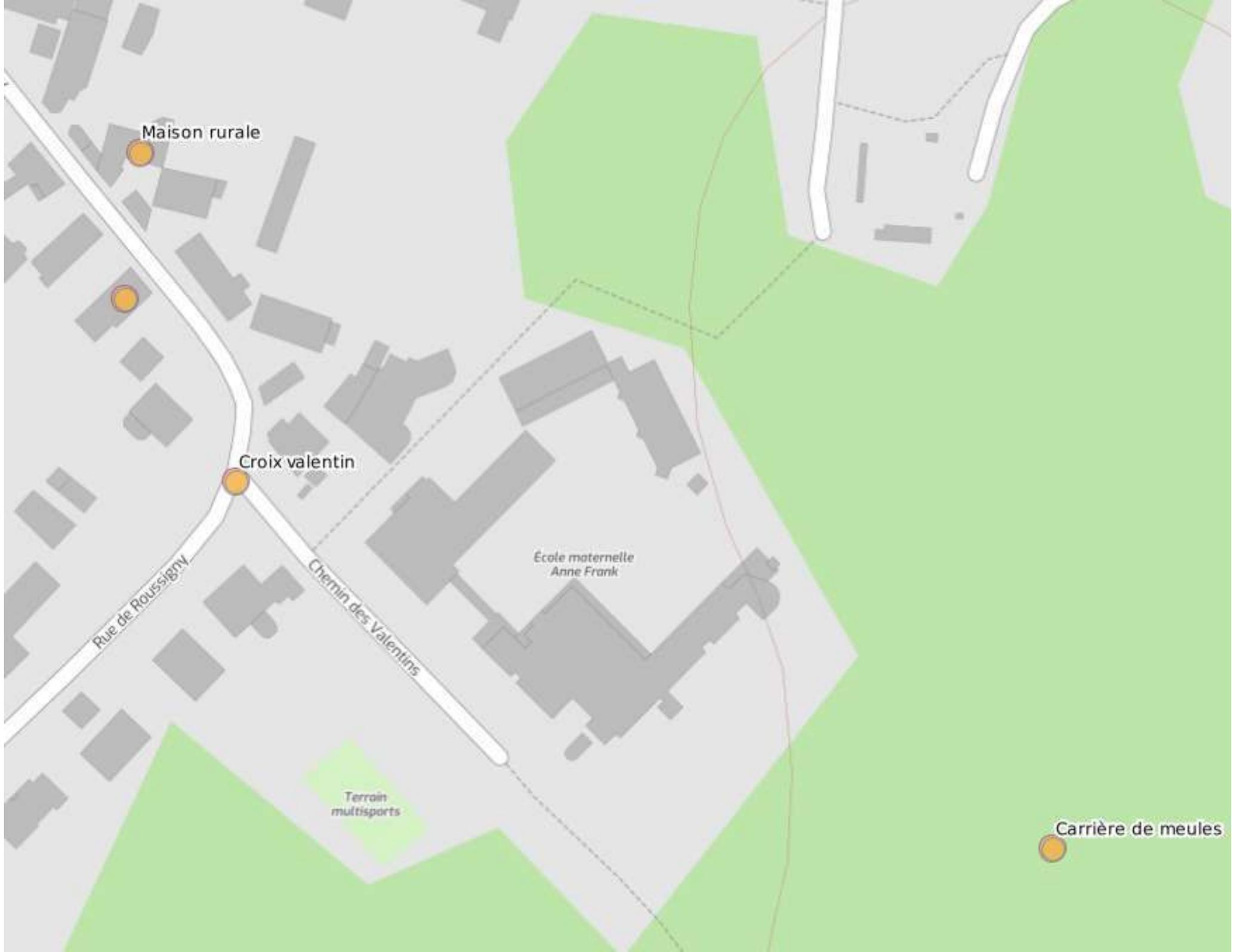
Eglise sainte-marie-madeleine

Place de l'Eglise

Rue de Gometz

Grande Rue

Maisons de bourg



Maison rurale

Croix valentin

Rue de Roussigny

Chemin des Valentins

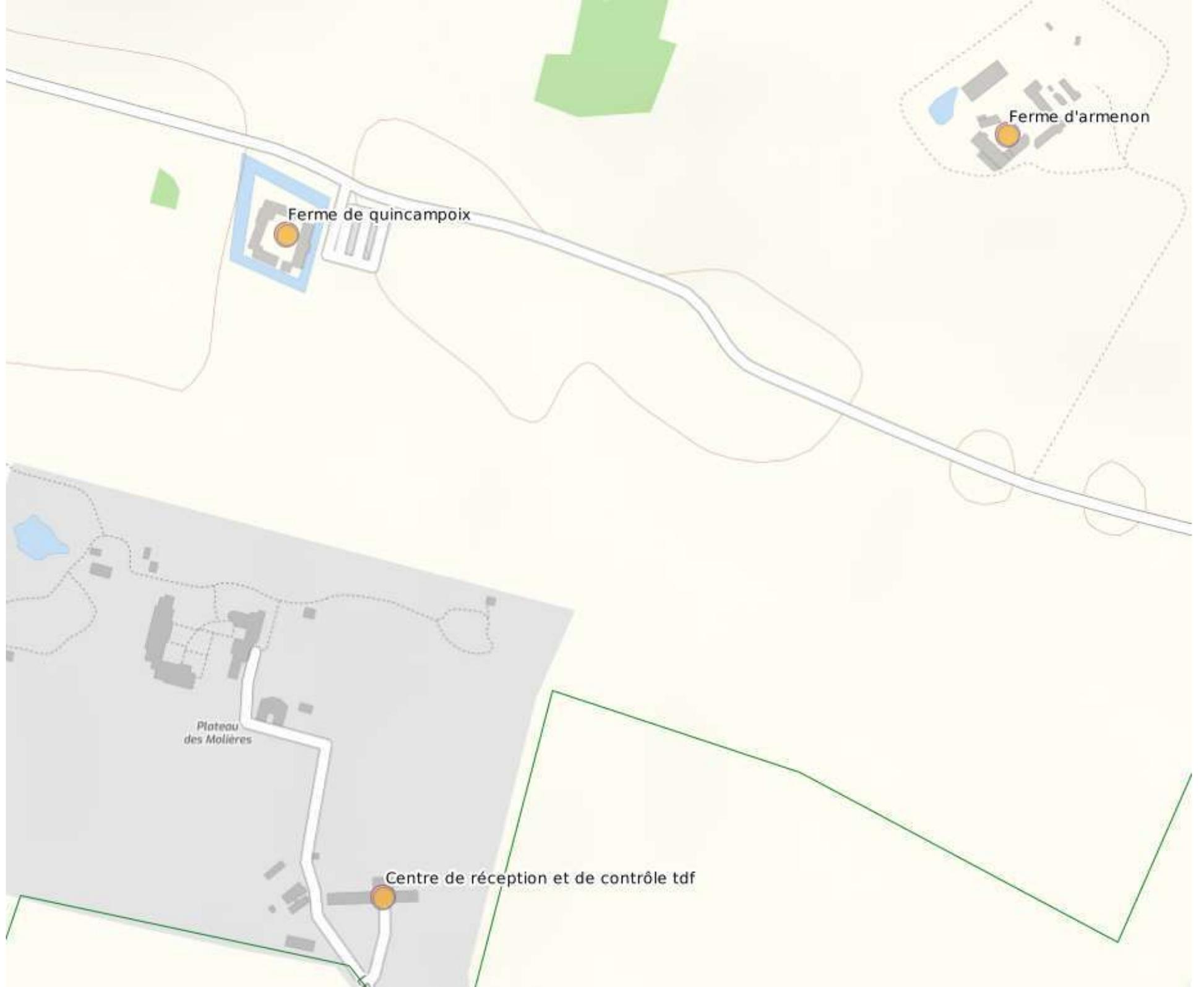
Ecole maternelle
Anne Frank

Terrain
multisports

Carrière de meules



Ferme du fay



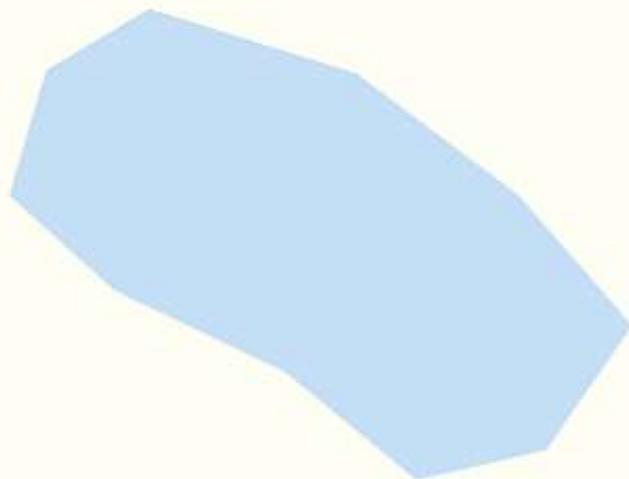
Ferme d'armenon

Ferme de quincampoix

Plateau
des Molières

Centre de réception et de contrôle tdf

Ferme de la noue



Ruisseau de Montabe



Usine de pompage et filtrage